

RAPPORT
D'ACTIVITÉ

2022



Les PEP engagées
solidaires
et inclusives



La solidarité en action

INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'ANNÉE 2022
EN UN COUP D'ŒIL



VIE INTERNE

VIE PUBLIQUE EXTERNE

ACCOMPAGNEMENTS DU RÉSEAU Fédération générale des PEP

JANVIER 2022

- Lancement du projet Mentorat PEP dans le réseau
- Lancement comité de filière Petite enfance, participation Fédération générale des PEP au titre d'Hexopée
- Contribution de la Fédération générale des PEP aux travaux de la Cnaf sur les Pôles ressources handicap
- Poursuite de l'administration déléguée des PEP 50

FÉVRIER 2022

- Lancement du travail de co-collaboration du schéma directeur des systèmes d'information
- Séance plénière du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA) en présence d'Adrien Taquet et des jeunes du collège des enfants
- Participation aux travaux de refonte du cadre réglementaire des Camsp et CMPP
- Mise en œuvre du projet de médiation scolaire dans le Val-de-Marne en collaboration avec les PEP 94 et l'Arpep Île-de-France

MARS 2022

- Lancement du nouveau projet éducatif des P'tits PEP
- Rassemblement des présidents et Directeurs généraux : 55 propositions et adoption des nouveaux statuts (AG extraordinaire)
- Mobilité projet Wiffi Bologne
- Assemblée générale constitutive du collectif français d'appui à la demande (CFAD). La Fédération générale des PEP intègre le 1^{er} CA de l'association
- Lancement de l'appel à solidarité interne pour l'acquisition du centre des Oyats

Dès les premiers mois de 2022, pour beaucoup d'entre nous le monde a basculé dans un autre temps.

Celui où les équilibres géopolitiques sur lesquels l'Occident se reposait depuis la dernière Guerre mondiale a été bafoué. La lutte contre le totalitarisme et ses expressions de droite ou de gauche nous a rappelé l'imminente urgence à mieux défendre la démocratie. Le projet européen de paix et de liberté est attaqué. Une question a émergé dans les discussions internes : celle de la solidarité internationale, solidarité en action qui souligne notre nom. La guerre a de nouveau fait irruption sur le continent européen avec son lot d'horreurs et d'atrocités, de malheur, et d'angoisse... et ses conséquences sur la vie quotidienne de tout un chacun.

Le premier réflexe étant celui d'une réaction sur le coup de l'émotion, il importe, au-delà des réponses locales ou avec les réseaux humanitaires, de structurer notre capacité de mobilisation, d'encadrement notamment pour offrir une issue concrète aux aspirations d'engagement immédiat, temporaire ou durable, des jeunes du réseau qui veulent s'impliquer. En 2022, la question de l'engagement a été au cœur de nos débats : engagement professionnels et bénévoles. Les nombreux échanges ont concouru à la rédaction du 6^e Projet fédéral qui sera validée lors de l'Assemblée générale de Dunkerque en juin 2023.

De nombreux professionnels et bénévoles ont saisi l'opportunité de faire valoir leurs attentes, de faire connaître leurs innovations, leurs recherches... l'évolution de leurs pratiques.

AVRIL 2022

- Élections présidentielles : envoi des 55 propositions à tous les candidats et à leurs équipes de campagne

MAI 2022

- Mobilité projet Wiffi Rome
- Travaux de refonte de la convention nationale entre le MENJ et la Fédération générale des PEP relative au Sapadhe

JUIN 2022

- Adoption de la motion fédérale « Métiers de l'humain » lors de l'Assemblée générale du Havre
- Adoption de la Charte d'accueil des MNA lors de l'Assemblée générale du Havre
- Assemblée générale du Havre
- Création de la SCI Huxley, acquisition de la Villa Huxley PEP 13 - Ressourcerice foncière PEP
- Fin de l'administration déléguée PEP 55

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le plaidoyer des PEP, 55 propositions, a été finalisé avant d'être adressé aux candidats aux différentes échéances électorales du printemps 2022. Plusieurs destinataires ont répondu aux adresses qui leur étaient faites et certaines associations ont pu nouer des relations avec leurs représentants parlementaires.

L'été, avec les changements ministériels, aura été consacré à reprendre les contacts et nos plaidoyers pour rester ces acteurs incontournables de la transformation sociale et de la lutte contre les inégalités.

Le 5^e projet, avec ses axes décrits, précisés par les motions adoptées en assemblées générales, chaque année, aura rendu le collectif PEP plus lisible, plus participatif, il aura été d'une grande structuration à laquelle se référer pendant ces crises. Il a permis des innovations et la mise en œuvre d'actions nouvelles au sein de chaque association membre de la Fédération. Le bilan du 5^e projet réalisé lors du dernier semestre 2022 en atteste.

Le 5^e projet aura été un cadre rassurant qui a permis de tenir bon, tout en permettant les mises à jour, les actualisations nécessaires, les transformations de l'offre et les innovations attendues par les évolutions du contexte et par les droits des personnes accueillies et accompagnées.

ACCOMPAGNEMENTS DU RÉSEAU Fédération générale des PEP

VIE INTERNE
VIE
PUBLIQUE
EXTERNE

JUILLET 2022

- Participation de la tête de réseau au Comité de pilotage national Apadhe
- Participation à la journée nationale #TremplinAsso organisée par l'ANCT pour clôturer le projet « les PEP acteurs d'un numérique inclusif »
- 1^{re} formation des coordonnateurs de projets mentorat PEP avec Face PEP

AOÛT 2022

- Premiers séjours de répit pour 170 jeunes ukrainiens en partenariat avec Europe Prykhystok, le soutien de la Cnaf, du réseau des CAF, de la MAE et de la Djepva
- Structuration d'une cellule d'écoute et de soutien psychologique, constituée de professionnels PEP du médico-social, pour les équipes des centres de séjour

- 3^e édition des universités d'été du CNCPH en numérique avec les interventions et l'appui technique de la tête de réseau

- Création de la SCI des Oyats entre la Ressourcerie foncière PEP et 21 associations du réseau PEP

SEPTEMBRE 2022

- Implication et participation à la campagne « Ma place, c'est en classe » avec l'ANPEA, la Fnaseph, l'APF France handicap, Trisomie 21 France, la Peep, la FCPE, la Fisaf, le Gapas et Unanimes
- Participation à l'Instance nationale des Laep à la DGCS et rédaction d'une contribution PEP. Laep piloté par la DGCS et la Cnaf

Le 6^e projet, pour faire face à ces enjeux de société se réinscrira dans la lutte contre la fracture sociale, un des engagements fondamentaux de l'œuvre des Pupilles – aggravée par la guerre, la baisse du pouvoir d'achat, la crise climatique et l'obligation de s'appropriier le numérique et les sciences digitales pour s'inscrire résolument dans la conversion écologique. La crise est renforcée par le sentiment de mésestime, de déclassement et de relégation, comme en témoignent le baromètre PEP de la société inclusive réalisé par Kantar Public et les différentes analyses d'opinion disponibles.

Notre responsabilité d'éducation populaire a été clairement interpellée tout au long de l'année pour être acteur de cette nouvelle société qui peine à se construire dans l'harmonie et la concorde.

Personne ne peut avoir raison tout seul. Il faut partager les connaissances, écouter les scientifiques, développer une culture commune et promouvoir des convictions partagées. Au sein de notre centaine d'associations, au cœur de nos milliers de salariés, dans une démarche de modernité au service de l'intérêt général, les PEP ont su affirmer leur plaidoyer commun et créer le sens commun de leurs engagements futurs.

DOMINIQUE GILLOT,
présidente de la Fédération générale des PEP

OCTOBRE 2022

- Lancement du Conseil consultatif des régions
- Participation à la journée nationale thématique des Cités éducatives
- Participation au congrès d'Hexopée (50 ans)
- Installation du comité de filière Animation et participation de la Fédération générale des PEP à ses instances

- Journée de présentation du parcours de formation CMPP à Dijon

NOVEMBRE 2022

- 2^e Journées Métiers du réseau PEP à Montpellier

- Lancement concertation service public de la Petite enfance
- Participation au DuoDay

DÉCEMBRE 2022

- Participation de la tête de réseau au CNSEI/vote fédéral d'une prise de position sur les enjeux du secteur de la Petite enfance
- 3^e Journée Laïcité

- Participation au comité partenarial de la Cnaf sur la parentalité et l'inclusion en accueils collectif de mineurs

1

PARTICIPATION À L'ÉLABORATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS 10

- Comité de filière Petite enfance
- Des assises de l'animation au comité de filière Animation
- La mobilisation en faveur de l'attractivité des métiers de l'accompagnement et du lien

MOBILISATION POUR LA PARTICIPATION DES PERSONNES 12

- Le collège des enfants du HCFEA : participer à l'élaboration des politiques publiques
- Le collectif français d'appui à la demande (CFAD)

LES PEP PARTENAIRES DES POLITIQUES PUBLIQUES 14

- Renouvellement de la convention nationale Sapadhe
- Commission professionnelle consultative (CPC) Cohésion sociale et Santé du CNCPPH
- Mobilisation du réseau PEP dans le cadre de l'édition 2022 du *DuoDay*
- Refonte du cadre réglementaire des Camsp et des CMPP
- Déploiement des pôles ressources handicap (PRH) en lien avec la Cnaf
- Les PEP partenaires incontournables des Communautés 360
- Participation à l'instance nationale Lieux d'accueil enfants parents
- Contribution aux travaux Cnaf/DGCS sur le soutien à la parentalité
- Participation au Conseil national de l'évaluation de l'école et au Comité national de pilotage de l'école inclusive

AGIR POUR UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE, LAÏQUE ET INCLUSIVE EN FRANCE ET EN EUROPE 22

- CNR, Mouvement associatif, Pacte du pouvoir de vivre et Mouvement Ambition Éducation
- Contrat d'engagement républicain et Mouvement associatif
- Conférence sur l'avenir de l'Europe
- Comité économique et social européen

2

PRATIQUES PARTAGÉES, IDENTITÉ PEP, CULTURE D'ENGAGEMENT

LES 2^{ES} JOURNÉES MÉTIERS DU RÉSEAU PEP : LE SENS DE L'ACTION 28

CULTURE DE L'ENGAGEMENT/PROGRAMME ENGAGEMENT 30

- Programme Mentorat PEP
- Service national universel (SNU)
- Programme Laïcité

PRATIQUES ET PROJETS STRUCTURANTS 34

- Le projet et l'expertise du réseau PEP pour la Petite enfance
- Charte d'accueil des Mineurs Non Accompagnés
- Faire réseau et décliner la marque commune PEP Attitude

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES, CULTURE APPRENANTE 38

SOLIDARITÉ INTERNE, PATRIMOINE ET SÉCURISATION DES ASSOCIATIONS MEMBRES 40

2022, ÉTAPE DÉCISIVE DANS LA PRODUCTION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR DU SYSTÈME D'INFORMATION PEP 41

STRUCTURATION TERRITORIALE (ARPEP, CCR...) ET ÉVOLUTION STATUTAIRE 42

3

ACTIONS INNOVANTES DE SOLIDARITÉ

SOLIDARITÉ AVEC LES UKRAINIENS 46

POURSUITE DE L'ENGAGEMENT DES PEP DANS LE PLAN VACANCES APPRENANTES 48

PROGRAMME SPORT ET PREMIÈRES OLYMPEP 50

DÉVELOPPEMENT DU PARTENARIAT AVEC LE MINISTÈRE DE LA CULTURE 50

DES EXPÉRIMENTATIONS PEP : CAPITALISER ET PROMOUVOIR LES EXPERTISES DU RÉSEAU 52

- « Palette ressource tous temps de vie » GPA : ouverture des négociations
- L'expérimentation du projet médiation scolaire dans le 94 et PEP Atlantique Anjou
- Expérimentation d'une structure de répit avec les PEP CBFC
- Des centres de séjours alliant culture, loisirs et formation

CONCLUSION

VERS LE 6^e PROJET FÉDÉRAL 56



1 PARTICIPATION À L'ÉLABORATION DES POLITIQUES PUBLIQUES



POUR LA PREMIÈRE FOIS DE LEUR HISTOIRE, LES PEP ONT SOUHAITÉ CONTRIBUER AU DÉBAT PUBLIC NATIONAL ET PORTER LEURS PLAIDOYERS DANS LE CADRE DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES D'AVRIL ET JUIN 2022. 55 PROPOSITIONS ONT ÉTÉ CO-CONSTRUITES AVEC LE RÉSEAU PEP ET FINALISÉES DANS LE CADRE DU RASSEMBLEMENT DES PRÉSIDENTS ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX DE LA ROCHELLE DU 29 AU 31 MARS 2022. ELLES ONT ENSUITE ÉTÉ TRANSMISES AUX ÉQUIPES DE CAMPAGNE ET AUX CANDIDATS.

1

PARTICIPATION A L'ÉLABORATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS



Comité de filière Petite enfance

Le projet politique PEP en matière de Petite enfance est un axe prioritaire du projet fédéral 2018/2022.

En 2022, la Fédération générale des PEP a participé aux groupes de travail du comité de filière Petite enfance, lancé par Adrien Taquet le 12 janvier 2021. Ce comité réunit les représentants syndicaux et associatifs de la filière Petite enfance, les associations de collectivités locales, les « opérateurs » incontournables (Cnaf, CCMAS, Acoss), les producteurs de données (Drees, Observatoire de la Petite enfance, Dares, DGEFP, DGE) et les directions d'administration centrales.

Répartis en plusieurs groupes de travail thématiques, les membres du comité de filière ont pour mission d'objectiver les données et d'explorer les réponses sur la promotion des métiers de la Petite enfance, les rémunérations, les parcours de carrière, la qualité de vie au travail et l'adaptation des formations initiales et continues aux connaissances actuelles sur le développement de l'enfant.

La Fédération générale des PEP a été sollicitée par l'organisation interprofessionnelle Hexopée pour participer au comité de filière Petite enfance ; elle associe à ces travaux les acteurs du réseau PEP concernés.

Par ailleurs, les PEP prendront part, en leur nom propre, aux consultations relatives à la concertation sur le service public de la Petite enfance (SPPE) lancée le 21 novembre 2022 par Jean-Christophe Combe, ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées dans le cadre du Conseil national de la Refondation (CNR). Pour alimenter cette consultation, les PEP s'appuieront sur les travaux du groupe de travail Petite enfance et du comité de pilotage des Politiques éducatives et sociales de proximité.



Des Assises de l'Animation au comité de filière animation

La Fédération générale des PEP a participé activement aux Assises de l'animation initiées par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports en novembre 2021. S'appuyant sur les contributions des associations PEP, elle a porté des positions et propositions sur les enjeux de l'animation volontaire et professionnelle au sein de la diversité de ses secteurs. Pour la Fédération générale des PEP, l'animation est un outil au service de l'émancipation des personnes et de l'éducation à la citoyenneté. Son utilité sociale et le rôle éducatif des animateurs doivent être valorisés afin d'améliorer son attractivité, qu'il s'agisse d'animation volontaire ou d'animation professionnelle. Ces deux pratiques et statuts doivent être différenciés, la première constituant une étape d'un parcours d'engagement et potentiellement un mode d'entrée vers la professionnalisation.

Plusieurs de ces propositions ont été reprises dans le plan définissant les 25 mesures présentées par la secrétaire d'État, Sarah El Haïry. Ce plan a notamment conduit à la création du comité de filière Animation en octobre 2022, constitué de représentants des financeurs, des collectivités territoriales de la Fonction publique territoriale et organisations professionnelles, des organisations syndicales, des associations familiales et des associations d'éducation populaire.

La Fédération générale des PEP participe activement aux 10 groupes de travail et a été élue au Bureau du comité de filière Animation.

La mobilisation en faveur de l'attractivité des métiers de l'accompagnement et du lien

En lien avec les confédérations et les partenaires sociaux représentatifs du secteur, le réseau PEP a continué de défendre ses propositions en faveur de la revalorisation et plus largement de l'attractivité des métiers de l'accompagnement. Les PEP sont intervenus notamment dans le cadre de la Conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social du 18 février 2022 et la mission Piveteau pour laquelle la Fédération générale des PEP, appuyée par son réseau, a rendu une contribution.



TROIS AXES FORTS SONT AUJOURD'HUI PORTÉS PAR LA FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES PEP



Ces **trois axes** répondent aux enjeux actuels des métiers de l'animation et de l'accompagnement (pénurie des personnels, formation, attractivité)

L'engagement

1

L'engagement doit être une politique nationale forte qui permette à chaque personne, quels que soient ses besoins, ses difficultés, de prendre une part active dans tous les temps de vie.

La formation

2

Les formations aux métiers de l'animation et de l'accompagnement doivent être valorisées auprès de tous. Les coopérations entre les métiers de l'animation, du social, du médico-social doivent être encouragées.

L'évolution des métiers

3

Les métiers de l'animation et de l'accompagnement doivent répondre aux besoins des personnes et des territoires s'inscrivant sur tous les temps de vie. Les mobilités des personnels en peuvent être facilitées.

De plus, l'Assemblée générale des PEP qui s'est tenue du 28 au 30 juin au Havre, a été l'occasion d'une motion intitulée « La revalorisation des métiers de l'humain dans le secteur médico-social : elle ne peut plus attendre ». Dans ce texte, le réseau PEP :

- demande une revalorisation de l'ensemble des personnels des établissements, services et dispositifs du secteur médico-social, les différents métiers représentés assurant le lien entre la société et les personnes en difficultés ;
- rappelle que cette revalorisation en attente affecte l'attractivité des métiers et le travail en équipe au risque de porter atteinte à la qualité des accompagnements et aux droits fondamentaux des personnes. Elle ne saurait se confondre avec la nécessité d'une mise à niveau des salaires du fait de l'inflation ;
- exige que l'État et les autorités de tarification prennent sans délais des mesures pour le versement des dotations actées, afin que les revalorisations ne mettent pas en danger les équilibres économiques des réseaux associatifs.

Ces travaux se sont poursuivis durant la préparation et la tenue des Journées Métiers de novembre 2022 avec une réflexion sur la marque employeur, la responsabilité sociale permettant de réaffirmer l'engagement des PEP pour l'attractivité des métiers de l'accompagnement et du lien afin de porter une convention collective unique.

1

PARTICIPATION A L'ÉLABORATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

MOBILISATION POUR LA PARTICIPATION DES PERSONNES



Le collège des enfants du HCFEA : participer à l'élaboration des politiques publiques

La Fédération générale des PEP coordonne et anime depuis 2020 le collège des enfants du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA), au titre du collectif Agir ensemble pour les droits de l'enfant (AEDE) et en partenariat avec deux autres acteurs associatifs, l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (Anacej) et la Fédération du scoutisme français.

Ce collège, composé de 12 enfants (six filles et six garçons), répond à une exigence de mise en application de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) de 1989 de consultation d'enfants sur les politiques publiques les concernant.

Dans ce cadre, Marine, accompagnée par les PEP 11, a contribué aux travaux du collège et du HCFEA et participé aux différents événements organisés.

Cette année, le secrétariat d'État en charge de l'enfance a proposé au collège des enfants du HCFEA de participer à une consultation sur la Garantie enfance organisée par le Conseil de l'Union européenne (UE). Dans le cadre du renouvellement de sa stratégie pour les droits de l'enfant le Conseil de l'UE a en effet souhaité recueillir l'avis et le ressenti d'enfants sur la situation actuelle des enfants défavorisés en France, sur les mesures existantes actuellement afin qu'ils formulent des propositions pour mieux prévenir et combattre l'exclusion sociale.

PUBLIC
SENAT

PUBLIC
SENAT

PUBLIC
SENAT

PUBLIC
SENAT

Deux membres du collège ont pu restituer le fruit de leurs travaux à l'occasion d'un évènement sur la Garantie enfance organisé le 4 mars 2022 dans le cadre de la présidence française de l'UE, en présence du secrétaire d'État Adrien Taquet et d'autres ministres européens en charge de l'Enfance. Parmi les propositions des enfants, on trouve :

- considérer l'accès aux loisirs et aux vacances comme un « besoin de base » de l'enfant ;
- mettre en place des « endroits spéciaux » pour les enfants leur permettant d'être hébergés pour la nuit, de recevoir des soins et un accompagnement pédagogique ;
- donner à l'école les moyens humains et financiers d'être un lieu de réduction des inégalités sociales ;
- sensibiliser les enfants et la communauté éducative à la santé mentale.

Faisant écho à cette dernière proposition du collège des enfants et en lien avec des travaux antérieurs au HCFEA sur les années collège, le Haut Conseil a décidé de consacrer une grande partie de ses travaux de l'année 2022 à la rédaction d'un rapport sur la réponse apportée au mal-être des enfants et des jeunes. En effet, on observe sur un temps long, une dégradation de la santé mentale des enfants et des jeunes. La crise Covid et les différents confinements ont révélé, voire renforcé, cette dégradation. Dans le cadre de ces travaux, le collège des enfants a été invité à partager son avis sur la santé mentale des enfants et a ainsi pu faire les propositions suivantes :

- renforcer l'accès à des rendez-vous avec des psychologues de manière régulière, gratuite, anonyme et sans autorisation des parents ;

- sensibiliser tous les adultes en contact avec des enfants (y compris dans le champ du sport) à la question de la santé mentale des enfants, dans une logique de repérage des troubles mais également d'évolution du regard sur ces derniers ;
- mettre en place une plateforme gouvernementale accessible via Pronote rassemblant des ressources sur la santé mentale à destination des enfants et des parents ;
- laisser, à l'échelon de l'établissement, la possibilité aux enfants de choisir les sujets sur lesquels des sensibilisations sont réalisées.

Le Collectif français d'appui à la demande (CFAD)

Créé fin 2021 à l'initiative d'associations et de partenaires engagés dans le déploiement des dispositifs d'assistance aux projets et parcours de vie (APV), dont la Fédération générale des PEP et certaines associations du réseau PEP, le collectif français d'appui à la demande s'est constitué en association en mars 2022 autour d'une ambition commune : favoriser l'expression de la demande des personnes, la concrétisation de leur projet et l'effectivité de leurs droits.

L'action du CFAD s'étend de fait à l'ensemble des publics qui peuvent avoir besoin d'un appui dans l'élaboration et l'expression de leur demande.

Le CFAD s'est ainsi donné pour objectifs de :

- contribuer à la structuration du travail au niveau des territoires et à l'articulation des actions menées, à la recherche et à la formation ;
- créer de l'expertise en s'appuyant sur les réalités territoriales et en capitalisant les expériences ;
- soutenir le développement des dispositifs d'appui à la demande ;
- développer et mutualiser des méthodologies, des outils et des communautés de pratiques ;
- évaluer et valoriser les résultats obtenus ;
- diffuser une information pertinente sur les dispositifs auprès des pouvoirs publics et du public.

Membres du CFAD :

Astei ; AASS Sud-Aquitaine ; Adapei Landes ; Adapei Meuse ; Adapei 07 ; Adapei Var Méditerranée ; Ariane ; Alefpa Gapas ; Fédération générale des PEP ; Fisaf ; Fondation Anais ; France Horizon ; Fondation Delta Plus ; Fondation Opteo ; Nexem ; Ehpad La Madeleine ; Ladapt ; Trisomie 21 France ; Trisomie 21 Alpes-Maritimes ; Trisomie 21 Nouvelle-Aquitaine.

1

PARTICIPATION A L'ÉLABORATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

LES PEP PARTENAIRES DES POLITIQUES PUBLIQUES



Renouvellement de la convention nationale Sapadhe

En 2022, la Fédération générale des PEP a mené avec la Direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco) des travaux de refonte et de renouvellement de la convention Sapad (Service d'Assistance Pédagogique à Domicile) entre les PEP et l'Éducation nationale. Ces travaux de négociation sont en lien étroit avec la parution en août 2020 de la circulaire renouvelant l'accompagnement pédagogique à domicile, à l'hôpital et à l'école (Apadhe). Le réseau PEP a activement contribué à la rédaction de cette circulaire qui précise la gouvernance de l'Apadhe et ses publics cibles dans une acception plus large.

Fidèle à son action en faveur de l'ensemble des enfants éloignés de l'école pour raison de santé. La Fédération générale des PEP a toujours défendu l'idée d'un élargissement aux élèves présentant des troubles psychiques et refus scolaires anxieux ainsi qu'aux situations de grossesses précoces.

Elle propose le développement d'un modèle de service global permettant de répondre à leurs besoins multiples par le biais d'une mutualisation de compétences et de la mise en œuvre de partenariat avec les acteurs de la santé, de la Petite enfance et du soutien à la parentalité ou de l'aide sociale à l'enfance.

La convention présentant une déclinaison territoriale en annexe est actuellement à la signature de la Dgesco.

Commission professionnelle consultative-CPC- Cohésion sociale et Santé du CNCPH

Carole Dalloz, cheffe de projet Face PEP a été nommée au titre du CNCPH pour participer à la Commission professionnelle consultative (CPC) Cohésion sociale et Santé afin d'échanger et de sensibiliser les acteurs en présence sur l'accessibilité de la soixantaine de diplômés et certificats. Une dynamique initiée intéressante qui lance une réflexion autour des moyens nécessaires à une présence en amont des travaux d'ingénierie ou de réingénierie.



Mobilisation du réseau PEP dans le cadre de l'édition 2022 du DuoDay

La 5^e édition du DuoDay s'est tenue le 17 novembre 2022, dans le cadre de la Semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées.

Dès le lancement de cet événement, les PEP ont largement contribué à la réussite des précédentes éditions du DuoDay.

Cette année, 28 associations du réseau PEP se sont impliquées dans la concrétisation de 269 duos :

En tant que structure accompagnante :

- 353 personnes accompagnées par 17 associations ayant candidaté à des offres de duos via la plateforme DuoDay
- 223 duos concrétisés parmi les personnes accompagnées par 15 associations PEP

En tant qu'employeur :

- 77 offres de duos proposés par 19 associations
- 46 duos concrétisés au sein de 19 associations PEP



QUELQUES DUOS DANS LE RÉSEAU

Anissa - chargée de mission communication externe et relations presse à la tête de réseau a accueilli au sein du pôle Communication, Vincent, étudiant en licence LEA à l'Université Paris-Est Créteil (UPEC). Elle lui a présenté l'ensemble de ses missions, ainsi que celles de l'équipe de la tête de réseau. Une après-midi riche en compétences, en échanges et en partages !

25 duos ont été formés au sein des établissements des PEP 18 (Esat, EA, IME, DEA). Parmi eux, Daniel, travailleur handicapé à l'Esat de Veaugues a pu découvrir le métier d'employé de commerce grâce au duo formé avec Myriam au supermarché Colruyt France de Saint-Maur (18).

37 duos ont été formés au sein des établissements des PEP 64. Parmi ces duos, Matthieu, responsable commercial secteur chez Groupama a reçu Nathan qui est accompagné par l'institut d'éducation motrice et de formation professionnelle au Hameau Bellevue des PEP 64. Pour lui, ce fut « *une journée de partage du quotidien avec Nathan qui aura vu un autre secteur d'activité. Sa gentillesse, sa politesse et sa sociabilité en feront très certainement un excellent hôte, dans ses missions professionnelles* ».

Nathan a ajouté : « *durant cette journée, j'ai pu observer beaucoup de choses avec une équipe au top. J'ai passé une très bonne journée* »

1

PARTICIPATION A L'ÉLABORATION DES POLITIQUES PUBLIQUES



Refonte du cadre réglementaire des Camsp et des CMPP

Dans la droite ligne de son action en faveur de l'évolution de l'activité des CMPP et de l'accompagnement de ces structures, la Fédération générale des PEP a participé à la concertation initiée le 8 mars 2022, par la DGCS visant à la refonte des textes fondateurs des Camsp et CMPP.

Un groupe de travail intégrant l'ensemble des parties prenantes, à savoir la DIA, DMSMP, DGOS, DGS, la Dgesco, la CNSA, la Cnaf, le CNCPH, des PMI et des ARS, la Fédération générale des PEP, l'Anecamsp, la FDCMPP, s'est réuni à plusieurs reprises en 2022, de mars à juillet, pour travailler à la rédaction d'un décret, accompagné d'une instruction, dont la parution devrait intervenir courant 2023.

Pour co-construire les positionnements du réseau, la Fédération générale des PEP s'est appuyée sur l'expertise d'un groupe de travail interne composé de 45 personnes ressources représentant 24 associations. Il s'est réuni à chaque étape de la concertation, en miroir du groupe de travail ministériel, et a été concerté sur l'ensemble des versions des projets de texte transmis par la DGCS, de manière à suivre les travaux et produire les contributions PEP au fil de l'eau. Naturellement, la note prospective de 2018 donnant les orientations fédérales pour l'évolution des CMPP en a constitué le socle de référence. Les débats ont notamment porté sur : le périmètre de la réforme et l'écosystème des centres, la recherche d'un consensus sur la terminologie employée pour décrire les différents types de troubles, la nécessité de conserver l'accès direct aux structures (sans notification MDPH), l'organisation de la direction des centres (aujourd'hui en double direction), la possibilité d'inscrire de nouvelles modalités de fonctionnement « hors les murs », le renvoi



DISPOSITIFS PRH-APV DE LA VIENNE, DE LA CHARENTE ET DES DEUX-SÈVRES (86, 16 ET 79)

Depuis mars 2021, le GPA assure la mise en œuvre de l'assistance au projet de vie (APV) sur les départements de la Charente, des Deux-Sèvres et de la Vienne (en lien avec les PEP 86). Ce dispositif APV, est porté par les pôles ressources handicap (PRH) du GPA et des PEP 86. Il est composé de 7 ETP facilitateurs APV présentant des expériences complémentaires, formés à l'autodétermination. Les facilitateurs apportent aux personnes concernées un éclairage sur leurs droits et devoirs et un soutien technique dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur projet de vie quel que soit le pan de vie concerné (sport, formation, emploi, habitat, loisirs...). Ils interviennent pour une meilleure connaissance des droits/devoirs,

rendre accessible l'offre existante et apporter une technicité dans la démarche de projet. Cette articulation, entre des pôles ressources, soutenus par les CAF et des dispositifs APV déployés par l'ARS Nouvelle Aquitaine, est unique en France, et rejoint le modèle proposé par la Fédération générale des PEP dans le cadre de la recherche action réalisée en 2016-2019 avec le soutien de la CNSA, de la Cnaf et de la Djepva.

aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP-HAS), et la notion d'accompagnement pédagogique dans les CMPP.

Au-delà de ces travaux de refonte textuelle, la Fédération générale des PEP a souligné la nécessité pour les centres de disposer des moyens nécessaires pour la réalisation de leurs missions, qu'il s'agisse des missions « historiques » ou « nouvellement reconnues » dans le projet de décret (appui ressources, de coordination, de parcours, etc.).

Déploiement des pôles ressources handicap (PRH) en lien avec la Cnaf

Fin 2021, après la période de pandémie, la Fédération générale des PEP a contribué à la reprise des travaux nationaux menés par la Cnaf pour accompagner le déploiement des PRH sur l'ensemble du territoire national, dans une dynamique de co-construction avec les acteurs nationaux gestionnaires de ces structures et dispositifs.

Ce déploiement était prévu dans la Convention d'objectifs et de gestion entre la Cnaf et l'État pour être effectif sur l'ensemble des départements d'ici fin juin 2022.

Au premier trimestre 2022, la Fédération générale des PEP a activement participé aux différents temps de travail organisés par la Cnaf dans une optique de mise en commun des expertises et des ressources au service de l'utilité publique qui caractérise l'action des PEP. La Fédération générale des PEP a ainsi transmis, à la demande de la Cnaf, une contribution co-élaborée avec le groupe fédéral « PRH », s'appuyant notamment sur les éléments issus de la Recherche-Action « Pour des loisirs choisis pour tous : analyse et expérimentation de plateformes territoriales » et sur les travaux conduits avec le réseau à la suite de celle-ci. En complément et dans une logique de partage et de mutualisation, la Fédération générale des PEP a transmis à la Cnaf les outils et supports développés par les PRH de son réseau issus d'une capitalisation des bonnes pratiques du réseau PEP (que ce soit en termes de parcours des personnes, de communication, de fonctionnement, de sensibilisation à l'inclusion...).

Au sein du réseau PEP, le déploiement des PRH se poursuit, appuyé et accompagné par le groupe de travail fédéral, installé dès novembre 2020 pour rassembler les expériences et mutualiser les savoir-faire des associations PEP portant un PRH. En 2022, trois nouveaux dispositifs se sont créés dans le réseau, ce qui porte à 23 le nombre de PRH PEP ou dispositifs similaires d'appui à l'inclusion.

1

PARTICIPATION A L'ÉLABORATION DES POLITIQUES PUBLIQUES



Les PEP partenaires incontournables des Communautés 360

Annoncées par le président de la République lors de la Conférence nationale du Handicap de 2020, les « communautés territoriales d'accompagnement 360 » ont été initiées en urgence dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire. Il s'agissait de répondre, au plus près et en urgence, par un numéro de téléphone unique, actif sur tout le territoire national, aux personnes en situation de handicap en mobilisant et coordonnant les différents acteurs institutionnels et associatifs d'un territoire.

En 2021, 32 associations du réseau PEP, couvrant 35 départements, ont contribué à l'émergence des premières plateformes des communautés territoriales. Publié pour la première fois en décembre 2021, le cahier des charges national des communautés 360 est depuis diffusé sur l'ensemble du territoire national dans le cadre d'appels à projets. Le 29 novembre 2022, la Fédération générale des PEP

a organisé un temps d'échange entre les associations engagées dans les communautés 360 et celles souhaitant s'investir en tant que partenaire ou porteur de la plateforme dans le cadre de l'appel à projets.

Les échanges ont permis de mettre en évidence :

- la diversité des modes organisationnels existants traduisant des adaptations nécessaires du cahier des charges aux réalités locales ;
- les disparités budgétaires selon les territoires d'implantation ;
- l'importance d'un lien de qualité avec les services des MDPH, notamment au regard de la proximité avec les missions de la réponse accompagnée pour tous (RAPT) ;
- la nécessité de persévérer dans l'amélioration du lien avec les acteurs de droit commun, seule condition pour l'effectivité de réponses inclusives.

L'ensemble des projets PEP s'articulent naturellement autour des notions de parcours et de facilitation du choix des personnes, notions incontournables du modèle promu pour les communautés 360.



Participation à l'instance nationale lieux d'accueil enfants parents

La Fédération générale des PEP a été sollicitée pour participer aux travaux de l'instance nationale des Lieux d'accueil enfants parents (Laep) initiée par la Cnaf, la CCMSA et la DGCS pour structurer la politique nationale de soutien à la parentalité. L'objectif est d'améliorer l'articulation et la transversalité avec le champ de la Petite enfance en associant les Laep au service universel d'accueil du jeune enfant et soutenir leur développement sur tous les territoires. Deux premières réunions, les 30 septembre et 22 novembre 2022, ont permis d'échanger sur les enjeux et l'état des lieux du développement des Laep puis sur les propositions issues des contributions des participants. La contribution PEP, construite avec les acteurs du réseau, soulignait l'importance d'inscrire les Laep dans les dynamiques partenariales locales (Carnsp, écoles, crèches, ALSH, relais Petite enfance, pôles ressources handicap...) permettant une plus grande visibilité de ces accueils et une approche globale des familles, notamment en matière de prévention et de détection précoces du handicap. Elle relevait également la nécessité de consolider les financements et de travailler à un statut d'accueillant Laep en lien avec une formation spécifique. Ces propositions sont inscrites dans la feuille de route de l'instance nationale des Laep qui poursuit ces travaux en 2023.

MODERNISATION DES ESAT

Les PEP se sont impliquées dans la grande concertation sur les enjeux de la modernisation des Esat, dès son lancement en janvier 2021 par le secrétariat d'État chargé des Personnes handicapées. Le réseau PEP a largement contribué aux travaux ayant conduit au plan de transformation des établissements et services d'aide par le travail.

En 2022, l'ensemble de leurs associations et établissements, mobilisé pour l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes concernées, a poursuivi son évolution pour faciliter leurs parcours vers l'emploi.

Parallèlement à cette transformation des modalités d'accompagnements proposées par les PEP, la Fédération a renforcé son action d'influence auprès des pouvoirs publics, tant pour accélérer la parution des textes nécessaires à la mise en œuvre effective du Plan, que pour l'évolution dans la Loi, du statut des travailleurs en situation de handicap. Cette évolution est aujourd'hui partiellement confirmée dans le cadre de la dernière Conférence nationale du Handicap.

EXTRAIT DE LA CONTRIBUTION PEP SUR LES LAEP

PROPOSITION 1

DÉVELOPPER LES PASSERELLES AVEC LES AUTRES ACTIONS

PEP 42 : les lieux de la Petite enfance et de la parentalité gérés par le pôle Petite enfance des PEP 42 (Laep, lieu d'accueil 4-11 ans et ludothèque) du quartier prioritaire Montreynaud interviennent en interaction étroite avec les quatre groupes scolaires de la zone. L'objectif est de créer un lien de confiance avec les parents pour faciliter l'entrée des enfants dans la scolarisation.

PROPOSITION 2

VALORISER ET RENDRE VISIBLE LES ACTIONS DES LAEP

PEP 87 : La CAF organise chaque trimestre une réunion d'information pour tous les futurs parents dans ses locaux. Une accueillante du Laep PEP87 est présente afin de présenter ce qu'est un Laep. Les locaux de la CAF étant à proximité du Laep, une visite est proposée aux futurs parents.

PROPOSITION 3

CONSOLIDER LES FINANCEMENTS, EN DÉVELOPPANT LES PARTENARIATS

PEP 36 : Le Laep est rattaché à un service « 1001 jours pour grandir ». Le budget de fonctionnement de ces structures est commun. L'ARS participe au financement global via le Fonds d'intervention régional (FIR). La CAF co-finance également une partie du projet sur ses fonds propres, hors Prestation de Services Laep.

1

PARTICIPATION A L'ÉLABORATION DES POLITIQUES PUBLIQUES



Contribution aux travaux Cnaf/DGCS sur le soutien à la parentalité

La Fédération générale des PEP a également été sollicitée pour participer à la journée de préparation de la convention d'objectifs et de gestion de la Cnaf sur le soutien à la parentalité. Cette journée du 21 novembre, co-animée par des représentants de la Cnaf et de la DGCS visait à présenter un bilan de cette politique en cours de structuration et à dégager collectivement des propositions pour la développer et la consolider. Les représentants de la Fédération se sont appuyés sur l'expertise du réseau en la matière, (qu'il s'agisse d'actions dans le champ de la Petite enfance, du handicap ou de l'accompagnement à la scolarité, par exemple), pour souligner la nécessité de décloisonner les dispositifs et financements dans une approche globale et territoriale. Cette approche est particulièrement importante pour les parents de jeunes de 11 à 18 ans, avec un focus sur leur accompagnement à l'autonomie dans le cadre d'une politique jeunesse.

Participation au Conseil de l'évaluation de l'École et au Comité national de pilotage de l'École inclusive

Une forte activité de plaidoyer a été portée dans le cadre des représentations institutionnelles assurées par la tête de réseau au sein du Conseil d'évaluation de l'École, du Comité de suivi des Cités éducatives, du Comité de suivi de l'école inclusive, du Conseil national des associations complémentaires de l'école et du CNCPH ou encore du Comité économique et social européen. Le travail de coordination de la fonction plaidoyer s'est renforcé en 2022-2023 en précisant les modalités de coordination entre membres de la tête de réseau fédéral, plus nombreux à être mobilisés.



PARENT D'ADO 19, UN DISPOSITIF DES PEP 19

La Maison des Ados de Brive (MDA) établissement géré par les PEP 19, propose « Parent d'ado 19 », un dispositif à destination des parents pour les accompagner. Celui-ci permet de répondre aux interrogations lors d'entretiens individuels et de recevoir, par ailleurs, de manière anonyme et gratuite les jeunes entre 11 et 25 ans qui ont besoin d'une écoute. Les jeunes peuvent, s'ils le souhaitent, venir accompagnés de leurs parents. La MDA travaille en collaboration avec les professionnels d'autres structures.

JARDIN DES PARENTS PEP 28

Les PEP 28 ont mis en place, avec la CAF d'Eure-et-loire, un « Jardin des parents » qui propose des conférences, ateliers et forums aux parents, futurs parents et assistant(e)s maternel (le)s. Ces temps d'échanges sont organisés tout au long de l'année, sous divers formats, et portent sur des thèmes en lien avec la petite enfance et /ou l'enfance jeunesse.

Cependant la coordination des représentations régionales et locales du mouvement PEP reste à définir et à porter plus collectivement. Les conférences Présidents et Directeurs généraux bien que régulières durant l'année 2022 ne suffisent plus. Une réflexion sur l'organisation et la structuration de la fonction plaidoyer reste un enjeu pour 2023. Elle a été identifiée comme telle dans le cadre de l'engagement des PEP sur l'attractivité des métiers et la mobilisation pour les oubliés du Ségur.



1

PARTICIPATION A L'ÉLABORATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

AGIR POUR
UNE SOCIÉTÉ
DÉMOCRATIQUE
LAÏQUE ET
INCLUSIVE
EN FRANCE
ET EN EUROPE



CNR, Mouvement associatif, Pacte du pouvoir de vivre et Mouvement Ambition Éducation

En septembre 2022, le président de la République a installé à Marcoussis le Conseil national de la Refondation (CNR). Depuis de nombreuses années, les PEP soulignent l'importance de redynamiser la vie démocratique et la participation des associations et des personnes au débat politique. Dès l'été 2022, le CA fédéral avait fait connaître, auprès de la mission de préfiguration, son souhait de soutenir et de participer à cette démarche. Membre du Mouvement associatif, du Pacte le pouvoir de vivre et du Mouvement Ambition Éducation, la Fédération générale des PEP a défendu, dans ces organisations, le choix de participer de manière constructive et collective aux débats pour bâtir des solutions appropriées aux enjeux sociaux, écologiques et démocratiques.

Le CNR a été structuré sur trois niveaux.

La Fédération générale des PEP a appelé ses membres à investir ces différents espaces de débat en s'appuyant sur le plaidoyer PEP des 55 propositions rédigé pour les élections présidentielles et législatives 2022.

Au niveau national, structuré en plénière, les PEP ont contribué à l'élaboration des positionnements et textes du Pacte du pouvoir de vivre et du Mouvement associatif. Une contribution PEP a été déposée sur le site du CNR.

Au niveau des CNR thématiques école, santé-handicap, vieillissement et, en 2023, Petite enfance et CNR territoriaux, les associations PEP locales ont été appelées par la Fédération à participer activement.

Concernant le CNR thématique école, la Fédération générale des PEP a participé et appuyé la démarche collective du Mouvement Ambition Éducation (alliant associations d'éducation populaire, syndicats enseignants, collectivités locales).



Dès les premières participations, les retours des associations mobilisées ont souligné des difficultés importantes notamment en termes d'organisation remettant en cause, particulièrement pour les CNR thématiques école et santé, l'effcience des débats voire le simple fait de pouvoir participer. La Fédération a transmis ces difficultés aux ministres référents des CNR thématiques.

Devant l'organisation déconcentrée et laissée à des administrations, le CA fédéral s'est questionné sur la poursuite de la participation des PEP au CNR. Il a choisi, comme le Mouvement associatif et le Pacte du pouvoir de vivre, de s'investir dans les seuls espaces où sa parole pourrait contribuer efficacement, interpellant le pouvoir politique sur les difficultés rencontrées et continuant de participer aux débats par des contributions thématiques.

En 2022, la Fédération générale des PEP a élargi son champ de prises de position en s'emparant de la question du vieillissement, contribuant, en ce sens, aux débats de la convention citoyenne sur le vieillissement. Après avoir débattu et soutenu les travaux du Conseil national autoproclamé de la vieillesse, la Fédération a, en 2023, choisi de s'associer au manifeste Pacte progressiste Fin de vie piloté par la MGEN.

Concernant le handicap, la Fédération générale des PEP a mobilisé le réseau PEP pour contribuer à la préparation de la CNH prévue début 2023. Les contributions du réseau au travers de différents temps de travail ont permis de transmettre aux différents cabinets ministériels, du handicap, de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, ainsi qu'à la Cnaf des notes portant les propositions pour une école et une éducation inclusive.

Ce travail de plaidoyer et de participation aux consultations nationales n'a pas amoindri la vigilance du mouvement PEP sur les grands sujets de l'éducation populaire, du mouvement associatif et de l'économie sociale et solidaire.

Contrat d'engagement républicain et Mouvement associatif

Le Contrat d'engagement républicain (CER) a également été l'objet d'un suivi spécifique en lien avec le Mouvement associatif, l'Uniopss et le Cnajep. La mise en œuvre du décret d'application du 2 janvier 2022 a été l'objet d'un suivi attentif et d'alertes auprès de la secrétaire d'État, Marlène Schiappa.

1

PARTICIPATION A L'ÉLABORATION DES POLITIQUES PUBLIQUES



EXTRAIT DE LA CONTRIBUTION À L'ÉTAT DE DROIT – CONFÉRENCE SUR L'AVENIR DE L'EUROPE

Aujourd'hui, l'Europe fait face à un double défi : certains États-membres ont adopté des législations contraires aux valeurs fondatrices (indépendance de la justice, liberté de la presse...) et l'ensemble des États peinent collectivement à prendre des décisions communes à la hauteur des enjeux du XXI^e siècle.

L'Europe doit repenser son action auprès des citoyens en facilitant leur participation directe et collective pour qu'elle repose sur une citoyenneté éclairée.

Pour ce faire, il est nécessaire de laisser toute sa place aux corps intermédiaires (réseaux associatifs, ONG, société civile, mouvements d'éducation populaire...).

La Conférence sur l'avenir de l'Europe doit être l'occasion, pour les acteurs de la société civile, de placer au cœur des débats la sauvegarde de l'espace civique et la protection effective des droits fondamentaux. C'est pourquoi la Fédération générale des PEP soutient la création d'un mécanisme d'alerte permettant aux associations et organisations de la société civile de signaler en urgence, à la Commission et au Médiateur européen, toute violation manifeste des droits et principes de la Charte européenne des droits fondamentaux.



Conférence sur l'Avenir de l'Europe

Le 5^e Projet Fédéral (2018-2022) est le premier à contenir un volet consacré aux enjeux européens et internationaux, l'une de ses ambitions affichées étant de porter et défendre la vision PEP de la place de la personne dans la société au plan européen et international, agir pour une Europe démocratique, laïque et inclusive.

C'est dans cette perspective que la Fédération générale des PEP a souhaité contribuer à la Conférence sur l'avenir de l'Europe, initiée par les représentants des institutions européennes, ayant pour objectif de permettre aux citoyens et aux organisations de la société civile d'exprimer leurs opinions sur l'avenir de l'Union européenne. Dans le cadre de cette Conférence, la Fédération générale des PEP a porté deux contributions thématiques : la première consacrée « aux Valeurs, à l'État de droit et à la Sécurité » ; la seconde portant sur « les Migrations ».





Comité économique et social européen

La présidente de la Fédération a participé à différents groupes de travail des sections « Emploi, Affaires sociales et citoyenneté » et « Marché Unique, Production et Consommation ». Les contributions du Comité portaient notamment sur les avis suivants :

- protection contre l'exposition à l'amiante pendant le travail ;
- stratégie relative au personnel et aux soins de santé ;
- avis consacré à l'espace européen des données de santé ;
- égalité de traitement des jeunes sur le marché du travail.

Dominique Gillot a également pris part aux événements organisés par le groupe III « Diversité » du Comité. Le 2 mars 2022, dans le cadre de la Présidence française du Conseil de l'UE, elle a présidé la table ronde consacrée aux conséquences des enjeux géopolitiques sur le réchauffement climatique dans le cadre de la Conférence



intitulée « Le changement climatique et la transition énergétique » à l'Académie du Climat à Paris. L'événement a réuni des membres du CESE, des personnalités issues du monde académique, des organisations de la société civile ainsi que des représentants des autorités locales et nationales françaises.



2

**PRATIQUES PARTAGÉES,
IDENTITÉ PEP, CULTURE
D'ENGAGEMENT**



LES 2^{ES} JOURNÉES MÉTIER DU RÉSEAU PEP : LE SENS DE L'ACTION

En 2018, à Pau, les premières Journées Métiers du réseau PEP avaient réuni, pour la première fois, l'ensemble de nos secteurs et métiers. Les 2^{es} Journées Métiers visaient une nouvelle étape : mobiliser l'ensemble des acteurs du réseau PEP, bénévoles et professionnels, quel que soit leur statut (cadre ou non cadre), leur fonction (liée aux secteurs d'activité, aux fonctions supports, au RH, au SI...). L'objectif était de permettre les rencontres, renforcer la culture d'appartenance et questionner collectivement le sens de notre action et de l'engagement, professionnel ou bénévole, dans le contexte d'une société en mutation. Du 8 au 10 novembre, plus de 400 personnes, bénévoles, salariés et partenaires, sont venus à Montpellier pour échanger et débattre, se former, partager leurs expertises, leurs innovations, leurs engagements. Trois journées pour construire ensemble et contribuer à l'élaboration du 6^e projet fédéral.



Cette 2^e édition des Journées métiers a été ouverte par les OlymPEP, événement sportif et culturel, offrant aux participants un moment festif et participatif mettant également en lumière les programmes sport et culture des PEP.

Ces trois journées, mêlant temps en plénière et ateliers collaboratifs, proposaient 6 parcours thématiques et un atelier sur la combinaison des comptes, avec la présentation de projets, l'intervention d'experts et d'intervenants extérieurs (chercheurs, journalistes, acteurs associatifs...) ou du réseau, sur des thématiques transversales : participation, laïcité, complémentarités salariés/bénévoles, partenaires ou prestataires des politiques publiques, marque employeur, projets et partenariats européens. Kaleido'scop, partenaire des PEP, avec la coopérative étudiante de l'université Jean Monnet (St-Etienne), Ess'quiSS et la compagnie Maintes et une fois, animait un programme du Off, parallèle aux parcours thématiques, avec des dispositifs participatifs suscitant le débat et la rencontre. Ils ont produit à la fin des trois journées une synthèse décalée des travaux pour partager les forces identifiées et proposer leur regard sur les enjeux et perspectives du réseau PEP.

Les plénières étaient animées par François Saltiel, journaliste et producteur à France Culture. Lors de la première table ronde, Jean-Benoit Dujol, directeur général de la Cohésion sociale, Noël Corbin, délégué général à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle au ministère de la Culture et Benjamin Abtan, fondateur d'Europe Prykhystok, ont souligné l'actualité de la solidarité, valeur centrale de la République et fondatrice du mouvement PEP. La dernière table ronde du 10 novembre a permis aux participants d'échanger sur les évolutions et l'attractivité des métiers avec Élisabeth Laithier, présidente du comité de filière Petite enfance, maire honoraire adjointe de Nancy ; Laurent Bonnaterre, président du comité de filière Animation, maire de Caudebec-lès-Elbeuf, conseiller régional de Normandie ; Evanne Jeanne Rose, rapporteur de l'avis du Conseil économique social et environnemental « Les métiers de la cohésion sociale », vice-président de l'Union nationale pour l'habitat des jeunes (Unhaj).

Retrouver les Actes des 2^{es} Journées métiers :
<http://www.lespep.org/actes-des-journees-metiers-2022>



6 PARCOURS THÉMATIQUES POUR COMPOSER SON PROGRAMME. FOCUS SUR LA TABLE RONDE PARTICIPATION

Une table ronde intitulée « La participation, facile à dire, facile à faire ? » animée par François Saltiel a permis de croiser la diversité des expériences de participation menées au sein du réseau avec le point de vue d'experts pour identifier collectivement les dynamiques qui favorisent la pleine participation. Deux grands témoins, avec Philippe Aubert, association La rage d'exister, accompagné par Sylvain Valois, et Pierre-Yves Guiheuneuf, délégué général de l'Institut de la Concertation et de la Participation citoyenne (ICPC).

Des expériences de formation et de mise en œuvre d'actions, avec Brigitte Portal, formatrice, membre fondatrice de l'Association nationale pour le Développement de l'Approche Développement du Pouvoir d'Agir (AndadPA) et de l'Association internationale du Développement du Pouvoir d'Agir (AIDPA), Gilles Gaillard, président des PEP 45, Linda Desmoulin, directrice Qualité, hygiène, sécurité, environnement - Association GPA, Claire Saada, responsable Secteur éducatif et loisirs des PEP 09.



CULTURE DE L'ENGAGEMENT/ PROGRAMME ENGAGEMENT

Les PEP
La solidarité en action

**DEVENEZ LE MENTOR
D'UN JEUNE**

**AVEC LES PEP, SOYEZ MOTEUR
DE LA SOCIÉTÉ INCLUSIVE**

→ Vous souhaitez être utile, transmettre votre expérience, accompagner un jeune dans son parcours, vers plus d'autonomie et de confiance en lui, lui permettant de croire en ses capacités

→ Devenez mentor dans une des associations PEP engagées dans le Programme Mentorat PEP

www.lespep.org/jedeviensmentorpep

La Fédération générale des PEP, adhérente du Collectif Mentorat est lauréate de l'appel à projet « un jeune, un mentor » de 2021

GOVERNEMENT 1 jeune 1 mentor COLLECTIF MENTORAT

Programme Mentorat PEP

La Fédération générale des PEP a signé une convention d'objectifs avec le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports en janvier 2022 pour le « développement d'un programme fédéral de mentorat pour les jeunes ». Ce projet a été proposé en août 2021 en réponse au second appel à projets des ministères de l'Emploi, de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports dans le cadre du dispositif « 1 jeune, 1 mentor ».

Le programme Mentorat PEP propose de s'appuyer sur une stratégie de développement d'actions selon les besoins des territoires et des personnes concernées. L'ambition est de développer l'engagement des jeunes (bénévoles et/ou volontaires en Missions d'intérêt général Services civiques/SNU) ou de retraités comme mentors pour répondre de manière individualisée aux publics les plus fragiles (jeunes en difficulté scolaire et/ou sociale,

décrocheurs, jeunes handicapés, mineurs non accompagnés, jeunes allophones, jeunes de l'Aide sociale à l'enfance ou accompagnés par la PJJ...) et d'agir pour que les mentorés soient les mentors de demain.

Début 2022, la Fédération a développé son ingénierie pour mobiliser son réseau afin qu'il s'inscrive dans le projet mentorat. Une première réunion d'information a été lancée dans le réseau puis un Comité de pilotage mentorat a été mis sur pied pour permettre aux associations d'échanger sur le développement de ce programme. Parallèlement, des outils de communication ont été déployés dès le mois de février par la Fédération générale des PEP. Un logo a été créé, ainsi qu'une plaquette, une affiche nationale et une affiche personnalisable pour les associations. Une plateforme de prise de contact pour les futurs mentors a également été développée et mise en ligne sur le site de la Fédération.



DES PROJETS PEP MENTORAT

PEP 81 PROJET DIVA-RÉFÉRENT PARCOURS

Des jeunes en situation de handicap titulaires de diplômes professionnels se retrouvent fréquemment chez eux, à l'issue de leur parcours en ULIS-Pro, sans perspective d'insertion.

Il s'agit ici de les accompagner socialement et professionnellement sur un temps long (de 6 mois à 1 an) dans la construction d'un projet de vie.

SOLIDARITÉ GUADELOUPÉENNE EN MOUVEMENT

Ce projet est développé au sein de la cité éducative des Abymes à Pointe-à-Pitre. Il propose d'aider de jeunes collégiens risquant de devenir décrocheurs à donner du sens à leurs études et à se construire un projet de vie ainsi que de contribuer à leur épanouissement personnel en favorisant l'accès à la culture, en partenariat avec les médiathèques de Pointe-à-Pitre, Centre caribéen d'expressions et de mémoire de la Traite et de l'Esclavage (Mémorial ACTe) et la résidence d'artistes du Centre des Arts de Pointe-à-Pitre.

Des formations ont été créées par l'organisme de formation Face PEP certifié Qualiopi et le secteur PESp afin d'accompagner les coordonnateurs de projets dans leurs missions et d'assister les bénévoles pour qu'ils deviennent mentors aux PEP.

SNU

La Fédération générale des PEP est partenaire du Service national universel (SNU) depuis son lancement. Une convention a été signée avec la Mission SNU en juin 2019. Dans le cadre de ce partenariat, la Fédération a participé activement aux réunions du collège des associations partenaires et aux deux groupes de travail nationaux mis en place en 2019 et 2020 par la mission SNU : Formation et contenus des séjours de cohésion.

La crise sanitaire ainsi que la déconcentration au niveau des académies de l'organisation des séjours de cohésion n'a pas conduit le ministère à renouveler les conventions nationales, bien que cela soit une revendication portée

régulièrement par le collège associatif dont la Fédération est membre. Cependant le déploiement des phases d'expérimentations suivantes a été conduit en mobilisant les associations d'éducation populaire volontaires. Les PEP ont répondu présents en soulignant l'importance pour la réussite d'un parcours citoyen que les associations d'éducation populaire soient reconnues comme partenaires apportant des compétences incontournables.

En 2022, l'expérimentation est étendue à l'ensemble du territoire et ne concerne que des jeunes volontaires mais le contingent général est fixé à 50 000 jeunes répartis en trois séjours : du 13 au 25 février, du 12 au 24 juin et du 3 au 15 juillet. Seuls 32 212 sont effectivement partis. Sur le séjour de février, quatre centres PEP ont été retenus : Les Oyats (PEP 50), La Charnie (PEP 53), Terre d'Alsace (PEP Alsace), Internat d'excellence de Sourduin en Île-de-France (PEP Découvertes).

Dans quelques régions, de manière expérimentale, l'organisation de ces séjours a été confiée à des délégataires de gestion de l'éducation populaire à la demande

2

PRATIQUES PARTAGÉES, IDENTITÉ PEP, CULTURE D'ENGAGEMENT



des associations mobilisées dans le dispositif, dans le cadre de marchés publics établis au niveau régional. La qualité des séjours et de leur organisation a été soulignée attestant de la pertinence de l'implication des associations PEP dans le domaine de la promotion de la citoyenneté et de l'engagement.

Le SNU ne doit pas présenter une dominante militaire et ne doit pas être un service national obligatoire tel qu'on l'a connu durant des générations. Il doit être un élément du parcours d'engagement citoyen initié sur le temps scolaire et s'articulant, se poursuivant par le Service civique, le SNU et ses missions d'intérêt général.

La Fédération générale des PEP a porté, à de multiples reprises, auprès des ministres et secrétaires d'État de l'éducation et de la vie associative chargés de ce dossier ainsi qu'auprès de leurs administrations, des propositions éducatives issues des expérimentations conduites par les PEP en Ile de France. Ces propositions permettent de promouvoir une idée du SNU inscrit comme dispositif de continuité éducative des parcours d'engagement et citoyenneté initiés dans le temps scolaire.

Pour porter ce plaidoyer, la Fédération générale des PEP a participé activement en 2022 à la constitution d'un groupement d'associations, notamment d'éducation populaire, connu sous la dénomination « consortium

le SNU ». Il est constitué de la Fédération générale des PEP, Léo Lagrange, UCPA, UFCV et VVF. Cette alliance a recruté un chargé de mission en charge du plaidoyer co-financé par les membres.

Investies depuis de nombreuses années dans le dispositif service civique, les PEP ont également été nommées au Conseil national du service civique. Au regard de l'implication de l'Arpep Occitanie sur ce sujet, la représentation a été proposée aux PEP 46.





Programme laïcité

Depuis plus de 100 ans, les PEP ont inscrit le principe de laïcité au cœur de leur projet solidaire et républicain. C'est devenu un rendez-vous bien ancré dans l'agenda : à l'occasion de la journée nationale de laïcité le 9 décembre, la Fédération générale des PEP a organisé un temps d'échange, de nouveau 100 % digital.

Yves Durand, vice-président des PEP animait ce temps de débats, ouvert par l'intervention liminaire d'Henri Peña Ruiz, philosophe. Olivier Dalmont, professeur d'Histoire géographique, référent laïcité et Vincent Bonnaire, directeur du pôle Éducation-Loisirs, PEP Centre Bourgogne Franche Comté ont fait part de leur pratique quotidienne en tant que formateurs. Cette journée s'est inscrite dans la continuité des travaux conduits dans le cadre des Journées Métiers de Montpellier.

Un parcours en trois temps d'ateliers permettait de s'approprier ou se réapproprier le principe de laïcité, d'expérimenter son application et de construire ensemble des clés de lecture et d'analyse de situations concrètes « de terrain ». Ces situations mettant en jeu le principe de laïcité ont été apportées par les participants au cours de l'atelier ou avaient été transmises au préalable par des acteurs du réseau PEP, au cours de la construction du parcours. L'objectif était de produire un outil méthodologique d'analyse et de prise de décision pour l'action et de proposer des axes pour le programme Laïcité fédéral du 6^e projet. Les ateliers ont été animés par Stéphane Pouit, accompagné de dix étudiants. Il est responsable d'un projet de formation « Travail social, pluralisme et laïcité à destination des établissements sociaux et médico-sociaux ».



PRATIQUES ET PROJETS STRUCTURANTS



Le projet et l'expertise du réseau PEP pour la Petite enfance

En 2021-2022, le groupe de travail Petite enfance a travaillé à l'actualisation du projet éducatif Petite enfance PEP pour mieux valoriser les actions des associations dans ce champ, soutenir leur développement et répondre aux besoins des enfants et de leurs familles, en lien avec l'évolution des politiques publiques. Engagées dans le secteur Petite enfance depuis 2005, les PEP ont mis en place des formations-actions permettant de développer cette activité sur leur réseau. Aujourd'hui, le programme s'est diversifié en proposant également des cycles sur la qualité d'accueil du jeune enfant et de sa famille dans les structures et projets.

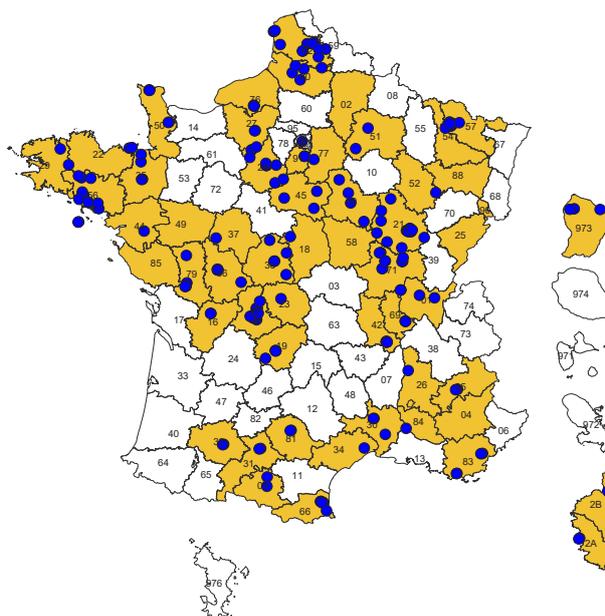
Le groupe de travail s'est attaché à caractériser les atouts du réseau PEP :

- un acteur de proximité avec un ancrage national
- une prise en compte du parcours de vie
- l'articulation avec les PRH et les Camsp
- le soutien à la parentalité
- le travail sur le bien-être de l'enfant
- les activités de loisirs et de vacances.

L'équipe de la tête de réseau a également retravaillé les outils d'information et de communication interne et externe de la marque des P'tits PEP en lien avec le groupe de travail : nouveau logo, nouvelle plaquette, refonte du site internet...



Les p'tits
pép
La solidarité en action



- Localisation des accueils, structures, actions petite enfance et parentalité
- Départements couverts par des accueils, structures, actions petite enfance et parentalité



LES MAISONS D'ENFANTS ANDRÉ LAFFARGUE, UN DISPOSITIF ADAPTÉ AUX BESOINS DES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS LES PLUS FRAGILES EN VUE DE LEUR AUTONOMIE

Les Maisons d'Enfants André Laffargue (« MEAL ») accueillent 30 jeunes âgés de 13 à 15 ans depuis mars 2022. En raison de leur âge et de leur vulnérabilité, ces mineurs sont hébergés sur le site du Centre de la Ducherais. Ils bénéficient ainsi d'un environnement rassurant et d'un accompagnement socio-éducatif propice à l'apprentissage scolaire et à l'acquisition des compétences sociales et culturelles nécessaires à leur inclusion. Ce dispositif est l'une des composantes du service MNA des PEP Atlantique-Anjou qui accueille, héberge et accompagne aujourd'hui 165 jeunes du département de Loire-Atlantique.

Charte d'accueil des mineurs non accompagnés

Lors de l'assemblée générale du Havre (juin 2022) a été adoptée une Charte d'accueil des mineurs non accompagnés.

Cette charte constitue un outil de travail énonçant les principes intangibles qui doivent guider l'action des PEP pour atteindre les objectifs suivants :

- réunir les conditions nécessaires à un accueil bienveillant du mineur et assurer sa protection ;
- déterminer les modalités d'accompagnement nécessaires pour répondre à ses attentes et ses besoins fondamentaux ;

- co-construire avec le mineur accueilli un projet de vie personnalisé reposant sur le développement de ses capacités d'autonomie pour favoriser son émancipation au sein de la société ;
- assurer un cadre de travail de qualité aux professionnels du réseau dans l'accomplissement de leurs missions auprès des mineurs accueillis.



Faire réseau, et décliner la marque commune PEP Attitude

Les travaux relatifs au schéma de commercialisation des séjours du réseau PEP et à l'appropriation de la marque PEP Attitude se sont poursuivis en 2022 afin de mieux défendre les grands principes de l'éducation populaire et d'affirmer le rôle des PEP au sein du tourisme social et solidaire.

Le contexte concurrentiel dans lequel s'inscrivent les activités de séjours nécessite de travailler en réseau à une organisation plus forte pour répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain :

- rendre accessible l'offre de séjour sur tous les territoires avec l'application de la politique PEP du prix unique ;
- consolider l'offre de séjour PEP, en améliorer la qualité et en augmenter la diversité ;
- soutenir l'activité des centres permanents ;
- préserver l'emploi dans les associations et professionnaliser nos salariés ;
- renforcer le sentiment d'appartenance au mouvement PEP et plus largement à l'économie sociale et solidaire et à l'éducation populaire.

Dans cette perspective, l'accompagnement initié en 2021 par David Coste (Mission Tourisme) sur le schéma de commercialisation et le parcours client s'est poursuivi en 2022 avec la participation de 32 associations du réseau PEP. En lien avec ces travaux, deux journées ont été organisées à destination des acteurs de ce secteur. La première, en septembre, a été consacrée à la déclinaison de la marque PEP Attitude avec l'intervention de Céline Gallais (Abaka). La seconde, en novembre, a réuni pour la première fois les directeurs de centres de vacances et responsables de séjours afin de développer les pratiques de mutualisation.



DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES, CULTURE APPRENANTE



Stage des nouveaux responsables PEP 2022

Face PEP concourt au développement des compétences de l'ensemble des acteurs PEP, insufflant une culture apprenante et contribuant au sentiment d'appartenance.

Le niveau d'activité atteint en 2022 est le plus fort depuis la création du programme Formation Audit-Conseil Etudes (Face PEP) qui porte l'organisme de formation de la Fédération générale des PEP et a pour objet de contribuer à la mise en œuvre d'une culture apprenante au sein du réseau tout en facilitant la mise en œuvre du projet fédéral.

2200 inscriptions ont été réalisées auprès de Face PEP en 2022 pour 1246 acteurs PEP différents, professionnels et bénévoles de 72 associations membres du réseau sur 102. Le profil des inscrits a évolué et voit une diversité de métiers directement formés au-delà des postes de direction. 185 métiers différents ont été identifiés.

Une nouvelle modalité pédagogique a été mise en place en 2022 : la formation en e-learning et le développement des séminaires web entamée en 2021 avec la réalisation de 5 webinaires avec 287 inscrits.

Les vendredis juridiques, réunions juridiques mensuelles en distanciel proposées en partenariat avec le cabinet d'Avocat HDV sont devenues des rencontres incontournables pour une trentaine de directeurs des ressources humaines et directeurs généraux. 264 inscriptions à ces réunions RH ont été réalisées en 2022. Ce partenariat juridique a permis la proposition d'audits flash thématiques venant compléter la plateforme de consultants experts constituée dans le cadre de l'activité audit-conseil de Face PEP. Un espace numérique partagé et sécurisé permet aux employeurs PEP et à leurs représentants, de retrouver les replays de ces réunions dès la semaine suivante avec les documents partagés ou transmis.

Cet espace est incrémenté progressivement selon les besoins identifiés. Des parcours de formation sectoriels sont proposés dans chacun des trois secteurs d'activité et des formations au service des programmes : parcours CMPP ouvert à l'ensemble du réseau PEP, Vern, gestion des centres PEP, mentorat, formation action concernant les missions des Référents handicap.

Face PEP compte, chaque année, davantage de stagiaires qui ne font pas partie du réseau PEP. Ceci permet également de procéder parfois à des recrutements. En 2022, 125 inscriptions externes ont été effectuées en formation professionnelle continue par 30 professionnels sur un total de 1261 inscriptions, soit près de 10 % des inscrits. Ces 1261 inscriptions à des formations continues courtes en présentiel ou sous forme de classe virtuelle marquent une augmentation d'activité de 40 % (pour rappel, le programme comptait 900 stagiaires de 2021).

Enfin, tout au long de l'année, le projet Wiffi a été poursuivi afin de favoriser le partage et de susciter les réflexions autour des bonnes pratiques. Un objectif : favoriser l'inclusion de tous, notamment des jeunes entre 14 et 30 ans.

Le projet Wiffi est issu du nouvel axe du projet fédéral PEP 2018-2022, le « Programme Europe International Migrations ». Celui-ci porte la parole des PEP en tant que mouvement de transformation sociale inclusif garantissant l'accès de tous aux droits communs, à tous les âges de la vie. Il contribue à l'évolution des pratiques professionnelles associatives. Ce projet a permis la réalisation de 74 mobilités pour 49 acteurs PEP qui ont participé à une des 6 rencontres proposées à Liège, Bologne et Rome par des partenaires européens également impliqués dans le domaine de l'inclusion des jeunes. Le projet Wiffi a insufflé l'idée que les échanges européens sont essentiels pour conforter les équipes sur les questions inclusives et les faire avancer. La réalisation du projet Wiffi a d'ores et déjà contribué au déploiement d'autres projets : accueil d'une délégation de nos partenaires de la municipalité de Rome en novembre afin de leur présenter les structures des PEP 34, visite de l'Esat de la Bulle Bleue et présentation des activités artistiques et culturelles proposées aux personnes accompagnées en vue de faciliter leur insertion professionnelle, présentation de la plateforme inclusive du Cesda auprès des personnes présentant des déficiences auditives et des handicaps rares.

Enfin, les Journées Métiers ont été l'occasion de restituer le projet Wiffi (présentation des éléments de découverte, enseignements retenus et transférabilité éventuelles des bonnes pratiques, identification des aspects du projet à approfondir).

Ces travaux ont également permis aux acteurs de notre réseau de faire part de leurs attentes en vue de la construction de nouveaux projets européens.



2

PRATIQUES PARTAGÉES,
IDENTITÉ PEP, CULTURE D'ENGAGEMENT

SOLIDARITÉ INTERNE, PATRIMOINE ET SÉCURISATION DES ASSOCIATIONS MEMBRES



Dans ce cadre, elle s'est dotée en 2021 d'une commission patrimoine fédérale transsectorielle et a décidé de la mise en place d'un Copil dédié au pilotage de ce programme et d'un outil : une foncière « Ressourcerie foncière PEP » constituée avec les membres du réseau volontaires.

En 2022, les premières opérations identifiées par la Fédération et financées avec l'appui de la foncière fédérale ont été mises en place.

Les PEP 13, pour la villa Huxley ont bénéficié d'un accompagnement important dans l'élaboration et le suivi du projet de rénovation et d'évolution de la gestion de ce centre de vacances. En 2022, la création d'une SCI Huxley entre les PEP 13 et la Ressourcerie foncière PEP a été effective. Les travaux de rénovation ont débuté avec l'objectif d'une ouverture à l'été 2023.

Pour mener à bien ses actions, le réseau PEP est propriétaire d'un parc immobilier important de 65 centres de vacances et dispose de 1546 établissements et services dans le domaine social et médico-social dont il assure la gestion.

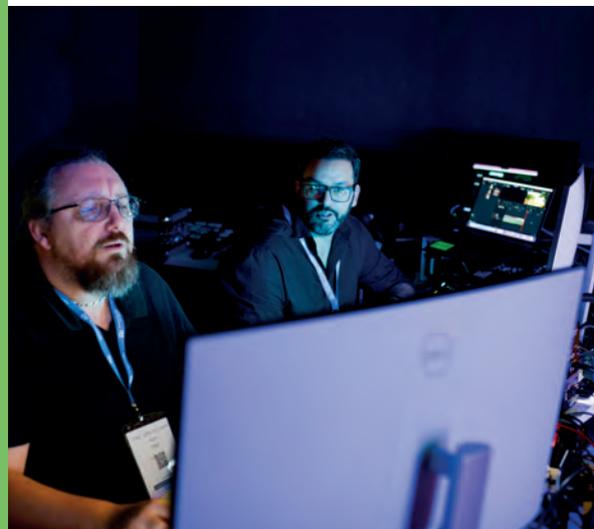
Le parc immobilier PEP, parfois vieillissant, n'est pas toujours adapté aux évolutions des activités. En tout cas, il doit être entretenu et mis en conformité avec les nouvelles obligations environnementales et inclusives et les politiques publiques. Au titre de la solidarité interne du réseau PEP, la Fédération a choisi, dans le cadre du programme patrimoine inscrit dans son 5e projet, de proposer des accompagnements et appuis pour faciliter la mobilisation des ressources financières et des compétences lors de projets permettant d'accompagner les évolutions et modernisations nécessaires du bâti.

Les PEP 50 ont été contraintes de céder une partie de leur patrimoine pour rétablir une situation économique fragilisée par des difficultés de gestion dans les années 2019 à 2021. Ces difficultés ont conduit la Fédération à accepter la mise en place d'une administration déléguée pour réaliser un plan de redressement. Face à cette situation, la présidente a présenté une opération de solidarité pour racheter le centre des Oyats, propriété des PEP 50 par une SCI PEP. Celle-ci a été créée en mobilisant 20 associations PEP et la Ressourcerie foncière pour maintenir et développer l'activité PEVLC en Normandie. Le centre des Oyats est devenu propriété de la SCI PEP les Oyats en décembre 2022.

L'activité du centre est maintenue et redéveloppée sur l'année 2023 par l'administration déléguée à la Fédération.



2022, UNE ÉTAPE DÉCISIVE DANS LA PRODUCTION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR DU SYSTÈME D'INFORMATION PEP



Le premier système d'information fédéral a été mis en place en 2010 avec une première mise en exploitation en mars 2011. Ce système avait pour principale fonctionnalité de collecter, de manière quantitative uniquement, le volume d'activité réalisé par les associations du réseau PEP en vue de rendre compte et d'avoir un levier de négociation pour l'obtention de financements publics. Peu à peu, les attentes des financeurs et la nécessité d'affiner la connaissance de son propre système pour mieux le maîtriser ont conduit le réseau PEP, lors des assemblées générales de 2018 à 2022, à décider de se doter d'un Schéma directeur des SI commun et permettant de rendre interopérables les outils du réseau et ainsi renforcer la capacité de partage des données et le pilotage des projets PEP. En 2022, la phase opérationnelle d'audit a été validée en s'appuyant sur les travaux d'un groupe de travail, réunissant une vingtaine de DSI/DG du réseau. Un cahier des charges a été rédigé et adopté par le Conseil d'administration fédéral en septembre 2022.

L'objet de ce cahier des charges réside en la réalisation d'un audit organisationnel et fonctionnel des composantes du système d'information fédéral et un état des lieux des systèmes d'information des associations d'un réseau PEP au niveau local.

La réalisation de cet audit doit permettre :

- un regard externe sur la gestion des processus des technologies de l'information du Système d'information ;
- un diagnostic des principales forces et faiblesses du système d'information et sa capacité à produire de l'information (quantitative, qualitative, comptable et financière) ;
- de se rassurer sur la fiabilité de son système d'information ;
- de respecter la réglementation en vigueur encadrant la gestion des données et des systèmes d'information (RGPD) ;
- d'aider à la prise de décision sur les orientations et les priorités à traiter ;
- d'identifier les besoins prioritaires et les synergies à mettre en œuvre au sein du réseau PEP ;
- d'accompagner la rédaction du schéma directeur du Système d'information ;
- de préfigurer les évolutions à conduire dans le cadre du projet de restructuration du SI fédéral.

Le cabinet Siska a été retenu dans le cadre d'un appel à projet. Dès novembre 2022, la Fédération, avec l'appui des consultants, a mis en place les groupes projets associant les associations du réseau pour définir et proposer les grands éléments constitutifs du Schéma directeur du SI PEP comme outil structurant de la mise en œuvre du 6^e projet fédéral. Les résultats de ces travaux seront soumis à l'adoption de l'assemblée générale de Dunkerque en juin 2023.

STRUCTURATION TERRITORIALE (ARPEP, CCR...) ET ÉVOLUTION STATUAIRE



Arpep

Arpep – Conseil consultatif des régions

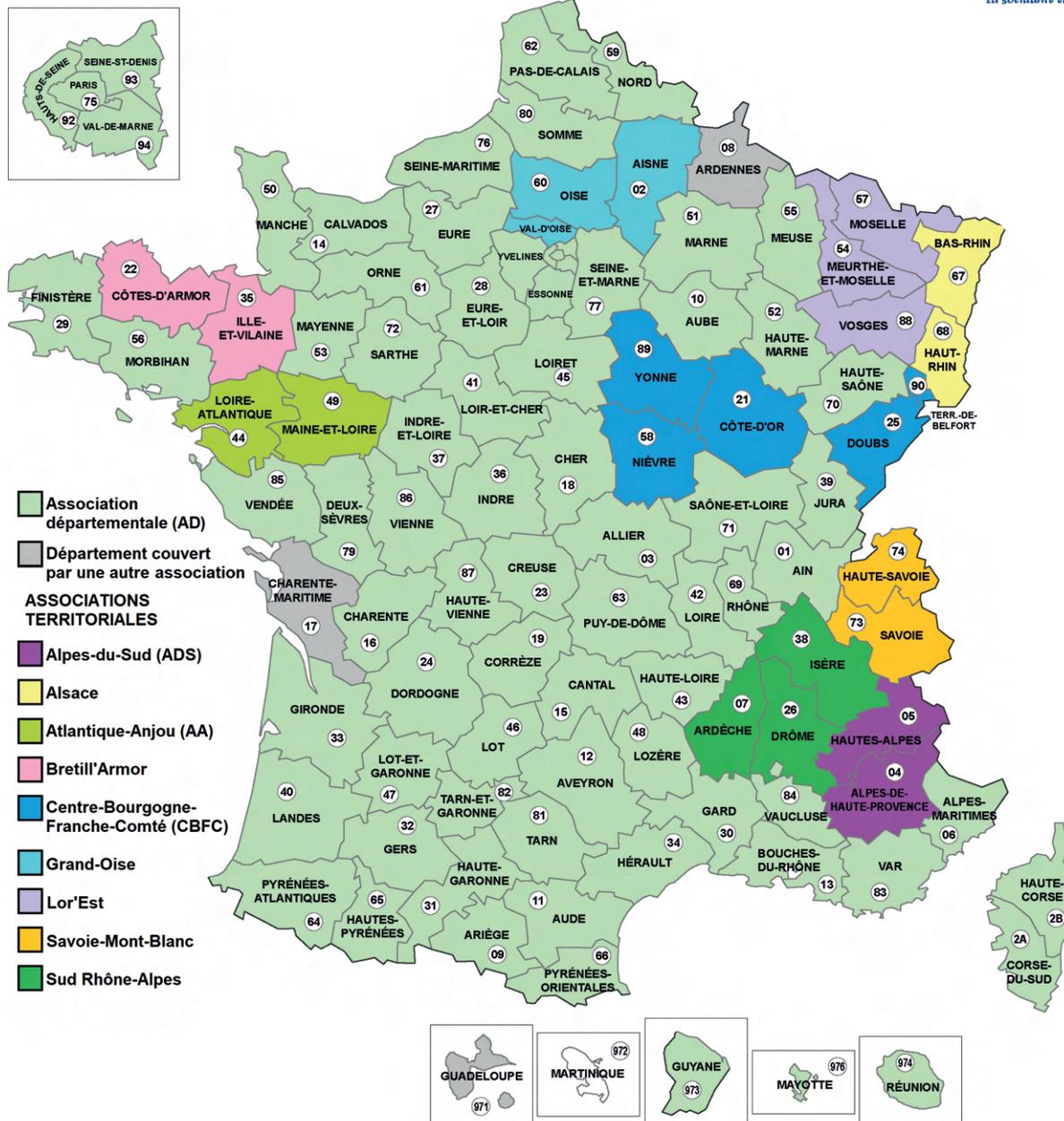
La création des Arpep a été actée lors de l'assemblée générale de 2018 et intégrée dans la réforme statutaire conduite à cette occasion. Lors de l'assemblée générale de 2021, le réseau a choisi d'achever cette construction en adoptant à 92 % des mesures d'accompagnement de cette dynamique. Celles-ci ont été engagées. La mise en commun des expériences a été organisée par le CA fédéral par la mise en place d'un premier Conseil consultatif des régions, missionné pour mettre en œuvre la résolution Régions de St-Etienne. Ce Conseil a identifié des réussites et des freins au déploiement des Arpep sur l'ensemble du territoire et a permis de dégager les axes indispensables à la construction efficiente de celles-ci.

Tout au long de l'année 2021 et encore en 2022, le mouvement PEP s'est fortement mobilisé pour impulser la création des Arpep et accompagner leur développement. Le conseil consultatif des régions a été constitué et s'est réuni trois fois dans l'année pour faire l'état des expériences, faciliter la mutualisation et analyser les axes de développement.

Des préfigurateurs ont été désignés par le CA fédéral, sur proposition du conseil consultatif des régions, pour impulser et créer la dynamique dans les régions où les Arpep avaient du mal à se constituer.

Des financements pour des projets de développement ont été dégagés pour accompagner la création des Arpep et leur montée en puissance.

Des outils ont été diffusés pour accompagner la mise en place de projets régionaux notamment dans le cadre du Projet de Relance PEP : vadémécum des régions et le Projet de relance pour accompagner le montage de projets régionaux.



En 2022, la plupart des Arpep ont des fonctionnements stabilisés ou en cours de consolidation.

L'objectif est d'engager et de faire vivre des dynamiques régionales sur l'ensemble du territoire en prenant appui sur les forces vives du réseau. Les Arpep ont reçu la mission de coordonner à l'échelle territoriale l'animation des débats contribuant à la rédaction du bilan partagé du 5^e projet fédéral et à l'élaboration des axes de travail et objectifs du 6^e projet fédéral. Ainsi, une dizaine de contributions portées par les Arpep ont alimenté les travaux de préparations des Interrégionales 2023, étape déterminante de co-élaboration par l'ensemble des associations membres du document projet qui sera présenté lors de l'assemblée générale de Dunkerque en juin 2023.

3

ACTIONS INNOVANTES DE SOLIDARITÉ





LA SOLIDARITÉ EST UNE VALEUR CENTRALE DE LA RÉPUBLIQUE ET ELLE EST FONDATRICE DU MOUVEMENT PEP. LÉON BOURGEOIS, PRIX NOBEL DE LA PAIX, THÉORICIEN DU SOLIDARISME FUT ÉGALEMENT LE PREMIER PRÉSIDENT DES « PUPILLES ». LA CRISE SANITAIRE A MIS EN LUMIÈRE À LA FOIS L'IMPORTANCE DES SOLIDARITÉS INTERINDIVIDUELLES ET LA NÉCESSITÉ DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE. DANS UNE SOCIÉTÉ OÙ LES INÉGALITÉS SE CREUSENT ET LES CLIVAGES S'ACCENTUENT, LA SOLIDARITÉ, FACTEUR DE COHÉSION SOCIALE, FABRIQUE DU LIEN ENTRE INDIVIDUS, VOIRE ENTRE PAYS ET BÂTIT AINSI LE BIEN COMMUN.

3

ACTIONS INNOVANTES
DE SOLIDARITÉ

SOLIDARITÉ AVEC LES UKRAINIENS



PEP 06, TOUT UN VILLAGE MOBILISÉ

Sollicitées en urgence par le Conseil départemental des Alpes-Maritimes pour accueillir un premier groupe d'une cinquantaine de réfugiés ukrainiens, les PEP 06 ont mis à disposition des chambres de la Maison d'accueil hospitalière à Nice et leur centre de montagne situé à Beuil dans l'arrière-pays niçois. L'équipe de direction des PEP 06 s'est mobilisée pour coordonner la remise en état de fonctionnement du centre de montagne fermé depuis janvier 2021.

PEP 40, LE CENTRE À BISCAROSSE MIS À LA DISPOSITION DE FAMILLES

Dans la droite ligne de leur engagement dans l'accueil de migrants non européens, depuis des années, les PEP 40 accueillent dans leur centre de Biscarosse, des familles ayant fui l'Ukraine. Un accompagnement global leur est proposé : démarches et formalités administratives, cours de français, accompagnement dans l'inscription des enfants à l'école et moments de convivialité.

La guerre en Ukraine a naturellement mobilisé l'ensemble du réseau. Ce conflit nous rappelle le « sou des pupilles » venant en aide aux enfants victimes de la Première Guerre mondiale qui a fondé le mouvement PEP en 1915. Les professionnels et bénévoles des associations PEP se sont engagés dès le début de ce drame et continuent leur action pour les Ukrainiens.

La Fédération générale des PEP a souhaité inscrire et promouvoir toutes les initiatives dans une campagne nationale, lancée dès le mois de mars 2022 : "Solidarité

en action avec les Ukrainiens, les PEP se mobilisent".

Ainsi 170 enfants ukrainiens ont été accueillis dans des centres de vacances du réseau PEP au cours de l'été 2022. Une action qui s'est construite en partenariat avec Europe Prykhystok (ONG) et les autorités des régions de Lviv, Tcherkassy, Khmelnytskyi permettant aux enfants de vivre quelques semaines de répit loin de la guerre avec le soutien de la Cnaf, du réseau des CAF et de la MAE.

POURSUITE DE L'ENGAGEMENT DES PEP DANS LE PLAN VACANCES APPRENANTES



	2020	2021	2022
NOMBRE D'INSCRIPTIONS	5 871	7 794	6 865
NOMBRE DE LIEUX DIFFÉRENTS	42	45	41
NOMBRE DE DÉPARTEMENTS AYANT ORGANISÉ LES SÉJOURS	30	24	23
NOMBRE DE DÉPARTEMENTS AYANT INSCRIT DES ENFANTS	32	87	84

Le réseau PEP a poursuivi son investissement massif dans le dispositif Vacances apprenantes. Cette mobilisation des associations PEP a, de nouveau, permis à plusieurs milliers d'enfants de bénéficier de ces séjours, comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

En réponse aux besoins des personnes (et notamment à l'émergence de la notion de « répit »), de nouvelles formes de séjours ont été créées par les associations :

- Séjours fratrie des PEP 53, lancés à la suite du confinement en 2020, expérimentés en 2021, renouvelés et renforcés en 2022 ;
- Séjours PEP 76, hybrides entre séjours colonie de vacances ordinaire et séjours adaptés pour favoriser l'inclusion, et la mixité, construits en local en lien avec des établissements et services des différents secteurs d'activité ;
- Séjours de répit PEP Alsace (week-end ou semaines).



PROGRAMME SPORT ET PREMIÈRES OLYMPEP



Le programme sport des PEP, lancé en 2021, poursuit sa structuration en vue des Jeux olympiques et paralympiques de 2024. Celui-ci inscrit les PEP comme un acteur agissant pour l'accès au sport pour tous. Les OlymPEP ouvrant les Journées Métiers de Montpellier, le 8 novembre 2022, ont permis de valoriser le programme sport au sein du réseau et auprès des partenaires.

En 2022, un questionnaire d'analyse de l'activité sportive du réseau PEP a permis de confirmer la cohérence des objectifs du programme avec les actions déjà déployées. Le groupe de travail national s'est interrogé sur la manière de structurer ce programme afin de rendre visible l'engagement des PEP dans le paysage sportif, renforcer leurs actions et affirmer leurs valeurs.





Leur groupe de travail a élaboré un projet d'événement fédérateur, national, autour du sport. Celui-ci s'est concrétisé avec la mise en place des premières OlymPEP en introduction des Journées Métiers. Des rencontres ont eu lieu afin d'initier des partenariats : Centre d'échange international des sports de Yunnan (Chine), Fédération sport en milieu rural, Insep, Comité paralympique sportif français.



DÉVELOPPEMENT DU PARTENARIAT AVEC LE MINISTÈRE DE LA CULTURE

Le renouvellement de la CPO (2022-25) avec le ministère de la Culture marque la reconnaissance par celui-ci des actions entreprises par le réseau PEP pour développer l'accès à la culture et à des pratiques artistiques pour tous, à visée émancipatrice et créatrice de lien social.

La présence du ministère de la Culture lors des Journées Métiers de Montpellier pour la signature d'une nouvelle convention a été un moment fort et a marqué officiellement l'engagement du réseau PEP pour l'accès aux droits culturels pour toutes les personnes. Trois nouveaux axes sont définis pour les années 2022 à 2025 :

- Considérer la culture comme un outil d'animation des territoires et de développement social et local avec le développement des tiers lieux (Micro folies, fablab, notamment), des actions itinérantes en milieu rural et des résidences d'artistes. Renforcer le partenariat avec le Centre national du livre ;
- Faciliter l'accès à la culture par l'encouragement des pratiques artistiques et culturelles et le soutien à la création. La préoccupation constante de co-construction des actions avec les personnes concernées et l'ensemble des acteurs est un atout pour favoriser l'accès à la vie culturelle des publics qui en sont les plus éloignés pour des raisons géographiques, sociales, économiques ou liées à une situation de handicap. Le réseau PEP soutient ainsi le développement des collaborations avec



- des artistes pour tous les publics permettant à chacun de participer à un processus de création qui permette l'expression, la représentation et le partage des imaginaires et sensibilités individuelles et collectives ;
- Inscrire la dynamique culturelle des PEP dans les politiques et dispositifs interministériels.

Au côté du ministère de la Culture, la Fédération générale des PEP poursuit sa mobilisation pour favoriser la mise en œuvre effective des droits culturels pour toutes les personnes. L'année 2022 a été une période charnière pour plusieurs associations engagées sur le plan culturel et artistique. Elle inscrit le réseau PEP dans une dynamique de développement de l'action culturelle sur les territoires, en lien avec les acteurs publics et le réseau associatif et artistique des territoires.



FOCUS SUR DES ACTIONS EN PARTENARIAT AVEC LE CENTRE NATIONAL DU LIVRE.

La lecture, grande cause nationale 2022 a été l'occasion pour les PEP de nouer de nouveaux partenariats. Des résidences mêlant rencontre avec un auteur et ateliers pédagogiques, ont été organisées dans des accueils collectifs de mineurs dans le cadre du dispositif porté par le Centre National du Livre (CNL). Le Centre International de Séjours Lamourelle des PEP 11 a accueilli une autrice, illustratrice et typographe, la première quinzaine d'août. Le centre Chantemerle des PEP 83 et l'ALSH Aretha Franklin des PEP 42 à Saint-étienne ont chacun accueilli une autrice. Pour ce dernier, l'événement a été marquant au point que de nouvelles activités ont été organisées hors partenariat CNL durant les vacances d'automne. Le partenariat avec le CNL devrait se poursuivre en 2023 sur d'autres régions.



DES EXPÉRIMENTATIONS PEP : CAPITALISER ET PROMOUVOIR LES EXPERTISES DU RÉSEAU



Les PEP considèrent la personne dans sa globalité et mettent en place des réponses poly-sectorielles favorisant son émancipation. Dans cette perspective, elles ont renforcé et développé des projets en coopération, en interne et en externe, avec une diversité d'acteurs et de professionnels de différents métiers pour produire des solutions sur l'ensemble des champs de vie. Ces réponses, de plus en plus complexes à mettre en œuvre, deviennent des leviers d'innovation sur les territoires.

« Palette ressource tous temps de vie » GPA : ouverture des négociations

Le Groupement pluri-associatif (GPA) expérimente depuis plusieurs années la « palette ressource tous temps de vie », une plateforme incluant l'ensemble des ressources médico-sociales, éducatives et de loisirs pour tous les publics en situation de handicap et sur tous leurs temps de vie. Présenté dans ses grandes lignes au Rassemblement des Présidents et Directeurs généraux de La Rochelle, en mars 2022, ce projet a suscité beaucoup d'intérêt de la part des acteurs du réseau et a donné lieu à un second temps de partage en visio conférence très opérationnel le 3 juin 2022. L'objectif était de proposer un premier retour d'expérience, notamment sur la méthodologie suivie, l'identification des leviers et des freins rencontrés par le GPA dans la mise en œuvre de la plateforme.

L'expérimentation du projet médiation scolaire PEP 94 et PEP Atlantique Anjou

La Fédération générale des PEP a accompagné, en 2021 et 2022, l'association régionale des PEP (Arpep) d'Île-de-France et les PEP 94 dans la mise en œuvre à titre expérimental d'actions de médiation scolaire en direction des enfants des bidonvilles sur le département du Val-de-Marne, en partenariat avec la Délégation interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au logement (Dihal).

Cette expérimentation a bénéficié de l'expérience de l'association PEP Atlantique Anjou.

Les PEP souhaitent mettre à profit leur expertise en termes d'accompagnement et de soutien à la scolarité pour répondre à cet enjeu d'accès à l'école pour les enfants vivant dans des lieux d'habitation précaires. Les PEP défendent en effet depuis leur création l'accès à l'éducation pour tous. Grâce au travail en réseau et aux échanges de pratiques au sein des PEP, le déploiement de ce projet permettra de nourrir nos réflexions communes autour de cet enjeu.

Expérimentation d'une structure de répit avec les PEP CBFC

En 2021, faisant suite à une administration déléguée souhaitée par le Conseil départemental de Côte-d'Or à la demande des PEP CBFC sur les Mecs de Dijon et de Beaune, une convention tripartite de partenariat a été conclue pour accompagner l'évolution des établissements. Dans ce cadre, il a été proposé de créer une unité expérimentale de répit pour les situations complexes de mineurs confiés à l'Aide sociale à l'enfance et bénéficiant d'une notification MDPH.

Le travail d'accompagnement de ces établissements a permis d'identifier l'utilité de créer un dispositif de répit adapté et intégré dans le processus d'accueil du jeune. Il s'est agi d'offrir une période de répit pour sortir d'une période de crise dans l'accueil existant en établissement, en famille d'accueil, lors d'hospitalisation, en famille biologique ou étendue, tiers digne de confiance. La capacité d'accueil de l'unité était initialement de 4 jeunes de 11 à 18 ans pour une durée de 3 mois.



L'association des PEP Atlantique Anjou s'est engagée en novembre 2020 dans cette nouvelle mission de médiation scolaire, avec le recrutement de 5 médiateurs scolaires, puis de deux nouvelles médiatrices en septembre 2021, afin d'intervenir sur de nouveaux terrains, soit au total 16 bidonvilles, répartis sur six communes. Les médiateurs (parmi lesquels cinq sont locuteurs roumains) sont soutenus par deux bénévoles retraités de l'Éducation nationale qui coaniment les activités sur les terrains ou les sorties à la bibliothèque ou au musée. En 2022, l'association a développé de nouvelles actions d'accompagnement et de soutien à la parentalité pour agir sur les problématiques liées au manque d'information des parents et leur permettre une meilleure appréhension de l'intérêt de la scolarisation des jeunes enfants. Elle a notamment proposé des ateliers thématiques sur les besoins de l'enfant, des groupes de parole, des séances de psychomotricité avec des profession-

nels de la Petite enfance ou encore l'intervention d'un psychologue de la Petite enfance.

Le projet de médiation scolaire s'est déployé dans le Val-de-Marne au début de l'année 2022 pour tous les opérateurs associatifs choisis dans le cadre de la mission de résorption de bidonvilles. Une médiatrice scolaire a été recrutée fin février au sein des PEP. Les premières prises de contact avec les familles et les mairies des 3 villes concernées ont permis d'inscrire 13 enfants à l'école portant ainsi le nombre d'enfants scolarisés de 18 à 31 sur le total des 37 enfants suivis.

L'accompagnement était centré sur l'assiduité et la prévention de la démobilitation scolaire, avec des activités de soutien scolaire, des ateliers périscolaires et des sorties culturelles organisées, durant l'année et pendant les vacances d'été pour les familles restant sur place.



Les missions principales s'articulent autour de 3 axes principaux :

1. l'apport d'une solution de répit, notamment en sortie d'hospitalisation ;
2. l'accompagnement personnalisé et adapté des situations dites « complexes » en vue d'une stabilisation et d'un apaisement ;
3. la proposition d'un accueil en urgence pour les enfants multipliant les ruptures d'accompagnement.

L'action du service se traduit par :

- l'accueil de l'enfant selon les principes de bientraitance et de bienveillance en corrélation avec la charte éthique départementale ;
- l'élaboration d'un projet d'accompagnement personnalisé soutenant et en collaboration avec les différents acteurs accompagnant la situation (social, médico-social, etc.) afin de permettre à l'enfant de reprendre un suivi éducatif et des soins adaptés à son rythme ;
- la réalisation d'une étude systémique complète de chaque situation et l'établissement de préconisations afin de formaliser le projet de l'enfant ;
- le soutien de l'exercice de l'autorité parentale et l'incitation des familles à être partie prenante du projet de leur enfant ;
- la participation citoyenne de l'enfant au sein de son environnement ;
- la mise en place d'une situation de scolarisation adaptée ;
- le renfort à l'accès aux soins et la veille concernant le parcours de santé des enfants.

Le service garantit :

- la continuité de la prise en charge sanitaire et/ou éducative dont l'enfant bénéficie à son arrivée ou, le cas échéant, la mise en place d'un parcours de soins adapté à ses besoins ;
- l'inscription du jeune dans une dynamique de réinsertion dans son environnement social, scolaire et/ou professionnel ;
- une action en lien étroit avec les partenaires et professionnels encadrant la situation ;
- qu'aucun enfant accompagné par le dispositif ne sortira sans prise en charge adaptée en raison d'un manque de coordination entre le dispositif et les autres acteurs.

Compte tenu des difficultés de recrutement inhérentes au secteur, l'unité « Répit » n'a pu fonctionner 7 jours/7 comme prévu dans le projet initial. Un mode de fonctionnement dit « dégradé » a été mis en place afin de répondre néanmoins aux besoins prioritaires.

Dans ce cadre, les adolescents ont pu ainsi être accueillis au sein de l'unité selon des rythmes différenciés.

Ce dispositif a été co porté et évalué par les services de l'Aide sociale à l'enfance du département et l'ARS co- financeurs et partenaires de l'expérimentation. Devant les résultats positifs attestés par la satisfaction de jeunes et de leurs familles, des éducateurs et des professionnels de santé, le dispositif sera pérennisé.

La participation de la Fédération à cette expérimentation a nourri les travaux du groupe de travail sur le répit initié en 2022. Ce groupe de travail permet d'identifier et de soutenir l'engagement des PEP dans la stratégie nationale des aidants. Il élabore pour fin juin 2023 une contribution qui sera partagée au sein du réseau fédéral et qui sera adressée à la DGCS.

Des centres de séjours alliant culture, loisirs et formation

Le réseau PEP ouvre de nouveaux centres avec des projets transversaux alliant une offre de séjours, individuels et collectifs, à des activités culturelles, de loisirs ou de formations. Ces projets, développés avec des partenaires culturels, touristiques, sportifs destinés à favoriser la rencontre entre les publics contribuent à l'animation des territoires.

Le CIS « Toulouse - La Mounède », géré par l'association des PEP 31, a été inauguré en septembre 2021. Il propose dans le cadre d'un lieu atypique, (le Château de la Mounède, édifice du XVI^e siècle), une diversité d'offres telles que des séjours familles ou de groupes, des classes de découvertes, des colonies de vacances, dont l'objectif est de permettre l'accès de tous aux vacances, aux loisirs et à la culture de tous en favorisant la rencontre et la mixité des publics. Le site est labellisé « Tourisme & Handicap » pour les quatre formes de déficiences. En 2022, le projet s'est poursuivi avec l'ouverture d'un restaurant conçu pour dispenser une formation professionnelle destinée à des jeunes en situation de handicap préparant un diplôme professionnel dans le domaine de la restauration. En partenariat avec le Centre de formation des apprentis Spécialisé et un chef étoilé, c'est un lieu gastronomique, un espace d'ouverture et de rencontres entre les usagers du CIS, le public extérieur et les apprentis formés. Le Conseil régional Occitanie, la mairie de Toulouse, et le Conseil départemental de Haute Garonne sont également mobilisés.



Le Centre International de Séjour Lamourelle des PEP11, conçu à partir d'une maison remarquable de style Art nouveau à laquelle a été adjoint un bâtiment neuf, a été inauguré en 2022. Situé au cœur de Carcassonne, le CIS accueille des scolaires, des familles et des jeunes en individuels ou en groupes. Il intègre un atelier du livre et un tiers-lieu culturel dédié à des résidences d'artistes, des expositions temporaires et des médiations pour les publics jeunes (temps scolaire et hors temps scolaire) comprenant des rencontres avec les artistes et avec des œuvres et l'initiation à des pratiques artistiques. Les PEP 11 proposent chaque année une programmation de 3 résidences d'artistes de renommée nationale voir internationale.

Du côté du patrimoine naturel, la Maison des Espaces Naturels gérée par les PEP 28 a ouvert ses portes au printemps 2022 et a immédiatement accueilli ses premières classes de découvertes. Dès l'été 2022, des colonies de vacances labellisées apprenantes ont été accueillies, avec des thématiques de séjours au croisement entre la découverte du patrimoine local et le développement durable. Le centre contribue également à l'animation du territoire, il a ainsi participé à l'exposition « Arbres remarquables d'Eure-et-Loir ». En 2023, la Maison des espaces naturels intégrera le musée des espaces naturels qui ouvrira ses portes au grand public et servira de support pédagogique lors des séjours.

CONCLUSION

VERS LE 6^e PROJET FÉDÉRAL

Les 2^e Journées Métiers de Montpellier ont constitué un temps fort de l'année 2022, particulièrement apprécié par les participants, qu'ils soient élus, bénévoles, salariés du réseau PEP, partenaires, représentants institutionnels, acteurs associatifs ou chercheurs. Nombre d'entre eux, participant pour la première fois à un rassemblement de ce type, y ont découvert la diversité du réseau et la puissance de l'engagement collectif. Les débats en plénières et les travaux en ateliers ont contribué à mettre en évidence la force du réseau, à affirmer et renforcer l'identité PEP ainsi qu'à consolider ses liens avec les partenaires au niveau local et national. Les travaux collaboratifs des ateliers ont également atteint leur objectif : produire pour le 6^e projet fédéral un ensemble de propositions à partir de constats partagés et d'enjeux identifiés collectivement.

Les Journées Métiers 2022 ont ainsi constitué la première étape de travaux qui se poursuivront tout au long du premier semestre pour construire collectivement le 6^e projet. Ensuite, seconde étape, les réunions interrégionales programmées au premier trimestre se saisiront des productions des Journées Métiers pour proposer les grandes orientations qui seront débattues fin mars lors du Rassemblement des Présidents et Directeurs généraux de Nancy. Tout au long du processus, l'ensemble du réseau PEP est invité à contribuer à cette réflexion collective, avant la dernière ligne droite, l'écriture du projet et sa présentation à l'Assemblée générale de Dunkerque en juin 2023. Ce projet posera les enjeux sociaux dont les PEP souhaitent se saisir et les grandes orientations de son action pour les 5 années à venir.

GLOSSAIRE

A

AASS : Association d'action sanitaire et sociale Sud-Aquitaine
ACM : Accueil collectif de mineurs
ACOSS : Agence centrale des organismes de sécurité sociale
AEDE : Agir ensemble pour les droits de l'enfant
ADAPEI : Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales
ADAPT : Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées
ALEFPA : Association laïque pour l'éducation, la formation, la prévention et l'autonomie
ALSH : Accueil de loisirs sans hébergement
ANACEJ : Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes
ANCT : Agence nationale de la cohésion des territoires
ANDA-DPA : Association Nationale pour le Développement de l'Approche sur le développement du pouvoir d'agir
ANECAMSP : Association Nationale des Équipes contribuant à l'action Médico-Sociale Précoce
ANPEA : Association nationale des parents d'enfants aveugles
APADHE : Accompagnement pédagogique à domicile à l'hôpital ou à l'école
APV : Assistance projets et parcours de vie
ARPEP : Association régionale PEP
ARS : Agence régionale de santé
ASTEI : Association scientifique et technique pour le développement d'environnements inclusifs

C

CA : Conseil d'administration
CAF : Caisse d'allocations familiales
CAMSP : Centre d'action médicosociale précoce
CAPE : Collectif des associations partenaires de l'école publique
CBFC : Centre Bourgogne France-Comté
CCMSA : Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole
CCR : Conseil consultatif des régions
CER : Contrat d'engagement républicain
CESE : Comité économique et social européen
CFAD : Collectif français d'appui à la demande
CIDE : Convention internationale des droits de l'enfant
CIH : Comité interministériel du handicap

CIS : Centre international de séjours
CMPP : Centre médico-psycho-pédagogique
Cnaf : Caisse nationale des allocations familiales
CNAJEP : Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire
CNCPH : Conseil national consultatif des personnes handicapées
CNEA : Conseil national des employeurs d'avenir (aujourd'hui Hexopée)
CNH : Conférence nationale du handicap
CNL : Centre national du livre
CNR : Conseil national de la Refondation
CNSA : Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie
CNSEI : Comité national de suivi de l'École inclusive
CPC : Commission professionnelle consultative
CPO : Convention pluriannuelle d'objectifs

D

DARES : La Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques
DEA : Dispositif emploi accompagné
DGESCO : Direction générale de l'enseignement scolaire
DGEFP : délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle
DGCS : Direction générale de la cohésion sociale
DGOS : Direction générale de l'offre de soins
DGS : Direction générale de la santé
DIA : Délégation interministérielle à l'Autisme
DIHAL : Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement
DJEPVA : Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
DMSMP : Délégué ministériel à la santé mentale et à la psychiatrie
DREES : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques
DSI : Direction des systèmes d'information

E

EA : entreprise adaptée
EHPAD : Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
ESAT : Établissements et services d'aide par le travail
ETP : Équivalent temps plein

F

FACE PEP : Formation, audit, conseil, études
FCPE : Fédération de conseils de parents d'élèves
FDCMPP : Fédération des centres médico-psycho-pédagogiques
FGPEP : Fédération générale des PEP
FIR : Fonds d'intervention régional
FNASEPH : Fédération Nationale des Associations au Service des Élèves Présentant une Situation de Handicap
FISAF : Fédération nationale pour l'inclusion des personnes en situation de Handicap Sensoriel et DYS en France

G

GAPAS : Groupement des associations partenaires d'action sociale
GPA : Groupe pluri-associatif

H

HAS : Haute Autorité de Santé
HCFEA : Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge

I

ICPC : Institut de la Concertation et de la participation citoyenne
IME : Institut médico-éducatif
INJEP : Institut national de la Jeunesse et de l'Éducation populaire

L

LAEP : Lieux d'accueil parents enfants
LEA : Langues étrangères appliquées

M

MAE : Mutuelle assurance de l'éducation
MDA : Maison des adolescents
MDPH : Maison départementale pour les personnes handicapées
MEAL : Maisons d'enfants André Laffargue
MECS : Maison d'enfants à caractère social
MENJ : Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
MGEN : Mutuelle générale de l'Éducation nationale
MNA : Mineur non accompagné

O

ONG : Organisation non gouvernementale

P

PEEP : Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public
PESP : Politiques éducatives et sociales de proximité
PEVLC : Politiques éducatives, vacances, loisirs et culture
PJJ : Protection judiciaire de la jeunesse
PMI : Protection maternelle et infantile
PRH : Pôle ressources handicap
PSM2S : Politiques sociales, médico-sociales et de santé

R

RAPT : Réponse accompagnée pour tous
RBPP : Recommandations de bonnes pratiques professionnelles
RGPD : Règlement général de la protection des données
RH : Ressources humaines

S

SAPAD : Service d'assistance pédagogique à domicile
SAPADHE : Service d'accompagnement pédagogique à domicile, à l'hôpital ou à l'école
SCI : Société civile immobilière
SI : Système d'information
SMS : secteur médico-social
SNU : Service national universel
SPPE : Service public de la petite enfance

U

UCPA : Union nationale des centres sportifs de plein air
UE : Union Européenne
UFCV : Union Française des centres de vacances
ULIS : Unité localisée pour l'inclusion scolaire
UNHAJ : Union nationale pour l'habitat des jeunes
UNIOPSS : Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux
UPEC : Université Paris-Est Créteil

V

VVF : Village vacances France

W

Wiffi : Workers In Forward For Inclusion

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Directrice de la publication

Dominique Gillot, Présidente de la Fédération générale des PEP

Comité de rédaction

Simone Aimard, secrétaire générale

Elvire Grimal, secrétaire générale adjointe

Brigitte Houlier, vice-présidente en charge du secteur politiques éducatives vacances loisirs et culture

Yves Durand, vice-président en charge des relations extérieures, communication, système d'information

Dominique Quinchon, vice-président en charge du secteur politiques sociales, médicosociales et de santé

Fernand Vanobberghen, vice-président en charge du secteur des politiques éducatives et sociales de proximité

Catherine Boyer-Slezak, administratrice

Agnès Bathiany, directrice générale

Isabelle Monforte, directrice de l'animation des secteurs et programmes

Frédéric Martin-Delvincourt, assistant de direction

Mise en page : bleucitronvo

Iconographie : droits réservés PEP, Agence Magnum

www.lespep.org

